

# COMMISSION DES FINANCES

Compte administratif 2020

Et

Budget 2021

Pour mémoire :

Le budget comporte deux sections : la section de Fonctionnement et la section d'Investissement, avec pour chacune, une partie « dépenses » et une partie « recettes », l'équilibre doit être parfait entre les dépenses et les recettes à l'intérieur de chacune des deux sections.

Chaque section est composée de chapitres qui sont eux-mêmes composés de différents articles. Le Conseil Municipal approuve les montants au niveau des chapitres, ce qui laisse une certaine souplesse, tout au long de l'année d'exécution, sans que le Conseil Municipal soit à nouveau saisi en cas de modification ou de dépassements des lignes au niveau des articles.

Chapitres →

LE BUDGET COMMUNAL	
SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	RECETTES
011 Charges à caractère général	013 Atténuations des charges
012 Charges de Personnel	70 Produits des Services et ventes diverses
65 Charges de Gestion Courante	73 Impôts et Taxes
66 Charges de Gestion Courante	74 Dotations - Subventions - Participations
67 Charges Exceptionnelles	75 Autres produits de gestion courante
68 Dotations	77 Produits Exceptionnels
022 Dépenses Imprévues	
002 Résultat Reporté	002 Résultat Reporté
023 Virement à la Section d'Investissement	
EQUILIBRE ENTRE DEPENSES ET RECETTES	
SECTION D' INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES
16 Emprunts et Dettes Assimilées (Capital)	10 Dotations Fds divers et réserves
21 Immobilisations Corporelles	13 Subventions d'Investissement Reçues
23 Immobilisations en cours	16 Emprunts à contracter
001 Résultat d'exécution Reporté	001 Solde d'exécution Reporté
	021 Virement de la Section de Fonctionnement
EQUILIBRE ENTRE DEPENSES ET RECETTES	

❧❧❧

**LEXIQUE des COMPTES :**

**Section de Fonctionnement**

**Dépenses :**

- 011 - Charges à caractère Général : Dépenses nécessaires au fonctionnement des services : électricité, carburant, animations, fournitures, petit matériel, entretien voiries, bâtiments, réseaux...
- 012 - Charges de personnel et frais assimilés : salaires
- 65 - Autres charges de gestion courante : indemnités des élus et subventions aux associations
- 66 - Charges financières : Intérêts des emprunts
- 67 - Charges exceptionnelles : titres annulés, intérêts moratoires...
- 014 - Atténuation de produits : règlement du FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources)
- 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections : amortissements, plus-values...
- 023 - Virement à la section d'investissement : autofinancement

**Recettes :**

- 002 - Résultat de fonctionnement reporté (résultat du compte administratif N-1)
- 013 - Atténuation de charges : remboursement par l'assurance des salaires du personnel en position de congé maladie.
- 042 - Opération d'ordre de transfert entre sections
- 70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses : restauration scolaire, régie médiathèque et salle de sports, concessions...
- 73 - Impôts et taxes : produits des impôts locaux, redevance des marchés forains, occupation du Domaine Public, taxes additionnelles aux droits de mutation...
- 74 - Dotations, subventions et participations : frais de scolarité des autres communes, Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), Dotation de Solidarité Rurale (DSR), Dotation Nationale de Péréquation (DNP).
- 75 - Autres produits de gestion courante : Loyers des immeubles et recettes du Centre Eugène Godey,.
- 76 - Produits financiers
- 77 - Produits exceptionnels : contrat de gérance du camping, plus-value...

**Section d'Investissement :****Dépenses :**

- 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement : Résultats du Compte Administratif N-1
- 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections
- 041 - Opérations patrimoniales : ex effacement de réseaux
- 16 - Emprunts et dettes assimilées : remboursement dette en capital
- 20 - Immobilisations incorporelles : frais d'études lorsqu'elles sont suivies de travaux (exemple des maîtres d'œuvre)
- 204 - Subventions d'équipement versées
- 21 - Immobilisations corporelles : acquisitions diverses : terrains, matériel technique, informatique, scolaire...
- 23 - Immobilisation en cours : travaux sur les bâtiments, sur les réseaux et sur la voirie.

**Recettes :**

- 021 - Virement de la section de fonctionnement : autofinancement – Le montant de cet article correspond exactement au montant du chapitre 023 en section de fonctionnement.
- 024 - Produits des cessions : vente de biens
- 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections
- 041 - Opérations patrimoniales : effacement de réseaux
- 10 - Dotations fonds divers et réserves : FCTVA, Taxe d'Aménagement, réserves (prélèvement de l'excédent de fonctionnement pour financer le besoin de financement en investissement...
- 13 - Subventions d'investissement : subventions affectées : DETR, Contrat de Territoire...
- 16 - Emprunts et dettes assimilées : remboursement du capital des emprunts.
- 20 - Immobilisation incorporelles : maîtrise d'œuvre...
- 23 - Immobilisation en cours : exemple : remboursement des avances par les entreprises dans les marchés publics.



Chaque chapitre est ensuite divisé en article (en dépenses et en recettes et dans les deux sections)  
Exemple du chapitre 011 : Charges à caractère général :

Chapitre 11 - charges à caractère général	
Articles	
605	Effct Réseaux F.TEL
60611	Eau et assainissement
60612	Energie-Electricité
60613	
60621	Combustibles
60622	Carburants
60623	Alimentation
606231	Lait école
60624	Produits de traitement
60628	Autres Fournitures non stokées
60631	Fourniture d'entretien
60632	Fourniture de petit équipement
60633	Fourniture de voirie
60636	Vêtements de travail
6064	Fournitures Administratives
6065	Livres, Disques, Cassettes
6067	Fournitures scolaires
	Fournitures et consommables
	dont signalétique
608	cours d'aménagement
611	Contrat prestations services
611	ASTRE
6132	Locations immobilières
6135	Location mobilières
614	Charges locatives
61521	Entretien de terrains
615221	bâtiments publics
615228	bâtiments
615231	Entretien de voies
61524	Bois et forêts
615232	Entretien et réparation de réseaux
61551	Entretien de matériel roulant
61558	Entretien autres biens mobiliers
6156	Maintenance
6161	Assurances

6168	Primes d'assurances
617	Etudes et recherches
6182	Documentation grale et techn.
6184	formation
6185	Frais de colloques et séminaires
6188	Autres frais divers
6225	Indemnités des régisseurs
6226	Honoraires
6227	Frais d'actes, de contentieux
6228	Rém. Interméd. Honor. Divers
6231	Annonces et insertions
6232	Fêtes et cérémon.ies
6233	Foires et expositions
6236	Catalogues imprimés
6237	Publications
6241	Transports de biens
6247	Transports collectifs
6248	Transports divers
6251	Voyage et déplacements
6256	Missions
6257	Réceptions
6261	Frais d'affranchissement
6262	Frais de télécommunication
627	Services bancaires et assimilés
6281	Concours divers (cotisations)
6282	Frais de Gardiennage
62878	organismes
62876	Remb. GFP rattachement
62876	proximité
62878	A d'autres organismes
6288	Autres services extérieurs
63512	Taxes Foncières
6353	Impôts indirects
6354	Droits d'enregistrement
6355	Taxes et impôts sur véhicule
6358	Autres Droits
637	Autres impôts et taxes

### **Les Sections :**

- **LA SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Les dépenses de la section de fonctionnement concernent le fonctionnement des services et l'entretien courant du patrimoine communal et de ses équipements : dépenses d'eau, de carburant, les assurances, le petit matériel, les fournitures d'entretien..., les salaires et indemnités, les subventions aux associations, les intérêts des emprunts... etc...

Les recettes de la section de fonctionnement sont composées de la fiscalité, des dotations, des attributions de compensation, des loyers, des redevances dues par les usagers... etc ...

- **LA SECTION D'INVESTISSEMENT**

Les dépenses d'investissement visent à améliorer et à enrichir le patrimoine communal : (acquisition de terrains, de matériel, travaux de voirie, de bâtiments, d'éclairage public ...etc... et du remboursement du capital des emprunts).

Les recettes de la section d'investissement sont composées des dotations et fonds divers (taxe d'aménagement, FCTVA...) des subventions d'équipement (Etat, Région, Département...), de la vente de biens et des emprunts. Il n'est pas possible de recourir à l'emprunt pour régler des dépenses en section de fonctionnement.

**LES DEPENSES ET LES RECETTES DOIVENT ÊTRE ÉQUILIBRÉES A L'INTERIEUR DE CHAQUE SECTION**

Le vote se fait au niveau des Chapitres et non pas de chaque article.

**LES IMPOTS LOCAUX :**

Chaque année, le Conseil Municipal doit voter les taux d'imposition locaux. Pour mémoire, ils n'ont pas été augmentés depuis plusieurs années. Les services fiscaux transmettent les bases d'imposition et les taux votés appliqués donnent le produit fiscal de l'année pour le budget.

Essentiellement destinés à couvrir les dépenses de fonctionnement, leur assiette de recouvrement et les taux sont très encadrés par l'état et ne permettent pas de financer l'ampleur des compétences prises en charge par les collectivités suite aux lois de décentralisation.

Le document présente dans une première partie le compte administratif 2020 et dans sa deuxième partie les propositions budgétaires 2020 pour le budget principal.

Pour mémoire, depuis la création de la communauté d'agglomération, en 2017, les taux sont lissés. Cf tableau ci-dessous.

Taxes	Bases 2016	Taux 2016	Produit estimé BP	Taux (agгло)	Produit estimé avec nouveau taux
TH	6 541 905.00	13.24	866 148.22	8.09	529 240.11
TF	4 367 702.00	16.48	719 797.29	21.64	945 170.71
TFBN	99 947.00	18.04	18 030.44	20.12	20 109.34
<b>CFE</b>	<b>558 994.00</b>		<b>0.00</b>		
		<b>TOTAL</b>	<b>1 603 975.95</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 494 520.16</b>

Différence produit attendu (anciens taux et nouveaux taux agгло)	109 455.79
Attribution Compensation ancienne Taxe Professionnelle (CFE)	268 853.00
<b>TOTAL DES AC</b>	<b>378 308.79</b>

### L'AUTOFINANCEMENT :

L'article 023 de la section de fonctionnement en dépenses correspond à l'AUTOFINANCEMENT.

Lors de la préparation budgétaire, la somme inscrite sur cette ligne correspond à la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement. Cette somme permet dans un premier temps d'équilibrer le budget.

Dans un second temps, cette somme est inscrite en recette à la section d'investissement (021). Elle donne à la collectivité une certaine capacité à investir. Il est important de noter que le montant inscrit doit au moins couvrir le remboursement de la dette en capital.

2020	DEPENSES	RECETTES
F o n c t .	Dépenses : 3 493 511.69€ (dont remboursement intérêts de la dette)	Recettes : 4 860 533.88€
	Virement à la section d'investissement : 1 367 022.19€	
	<b>TOTAL : 4 860 533.88€</b>	<b>TOTAL : 4 860 533.88€</b>
I n v e s t .	Dépenses (travaux, matériel) 4 087 299.52€	Recettes : 3 108 004.51€
	Remboursement du capital des emprunts 423 978.64€	Virement de la section de fonctionnement : 1 367 022.19€
	<b>TOTAL : 4 475 026.70€</b>	<b>TOTAL : 4 475 026.70€</b>

### L'EMPRUNT :

Il peut être nécessaire de recourir à l'emprunt pour assurer le financement d'une dépense d'investissement.

Dans ce cas, plusieurs banques sont contactées et une analyse des taux et durée est effectuée avant le choix de la banque.

Cette dernière demande les comptes des années précédentes pour vérifier que la commune pourra rembourser le prêt qu'elle sollicite, d'où la nécessité de pouvoir dégager chaque année un autofinancement important.

### SPECIFICITE DE DEUX EMPRUNTS :

Dans le cadre du Grand Chantier FLAMANVILLE 3, la commune de Barneville-Carteret, vu sa situation par rapport à la centrale a pu bénéficier de deux emprunts « grand chantier ». Ils ont été contractés auprès de la Caisse d'Epargne Normandie, par convention tripartite entre EDF, la Commune et la Banque.

EDF rembourse à la commune le montant des intérêts de ces deux emprunts sur la base de 3.90%, les emprunts ayant été conclus sur un taux Euribor 3 mois, capé + 1, ce taux n'a jamais été atteint. Le surplus est donc reversé en remboursement anticipé du capital chaque année.

L'EPR ayant pris beaucoup de retard, EDF fait un geste pour les communes qui ont participé à ces opérations en remboursant également en 2020 et 2021 une part du Capital (pour la commune : 56 000€) ces sommes seront également reversées à la banque pour le remboursement anticipé du capital, ce qui diminue l'état de la dette en conséquence.

Détail des deux emprunts conclus en 2012 :

610 000€ pour financer l'extension du Groupe scolaire (Salle de motricité, Pompe à chaleur, rénovation énergétique...)

450 000€ pour financer la rénovation de la salle de sports (toiture, pompe à chaleur... et le city park)

## PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

### Modalités du vote du Compte Administratif :

Le compte administratif constitue l'arrêté des comptes de l'ordonnateur.

Le vote du compte administratif intervient après l'adoption du compte de gestion qui est l'arrêté des comptes du comptable.

Le vote du compte administratif a lieu avant le 1er juillet de l'année suivant l'exercice concerné.

Le compte administratif doit être en parfaite conformité avec le compte de gestion du comptable.

Lors des réunions de discussion, puis de vote du compte administratif, l'assemblée élit le président de séance.

L'ordonnateur (Maire) peut participer à la discussion de ses comptes mais il doit quitter l'assemblée délibérante au moment du vote de son compte administratif : il ne peut en aucun cas prendre part à ce vote.

*Cette année, seul le compte administratif de la commune et le Budget Principal sont soumis au vote :*

*Le budget du Service Funéraire a été clôturé au 31.12.2017*

*Le budget Eau avait été transféré au SDEAU au 31.12.2016 et au Cotentin depuis le 31.12.2017*

*Le budget Assainissement a été transféré à la CAC au 31.12.2018*

*Le budget du Service Portuaire a été transféré à la SPL des Ports de la Manche le 31.12.2019.*

### **Le Compte Administratif (N-1)**

Le Budget Primitif est un acte de prévisions

Le Compte Administratif est le compte d'exécution du Maire, il retrace l'ensemble des dépenses et des recettes effectuées dans l'année.

Il doit être voté avant le 30 Juin de l'année N+1

Lors de la séance du vote du Compte Administratif, le Maire présente ses comptes, mais ne participe pas au vote. Il doit quitter la salle.

Le Compte Administratif doit être en parfaite concordance avec le Compte de Gestion de la Comptable Publique.

Les résultats du Compte administratif (excédent ou déficit) sont repris au Budget de l'année suivante.

### **Le Compte de Gestion (N-1)**

Le Compte des Gestion retrace l'ensemble des écritures en dépenses et en recettes transmises en Trésorerie, il doit être en parfaite concordance avec le Compte Administratif du Maire.

Lors de la séance du Conseil Municipal dédiée à l'approbation des comptes, le Compte de Gestion doit être approuvé avant le Compte Administratif.

### LE COMPTE ADMINISTRATIF 2020 – BUDGET PRINCIPAL :

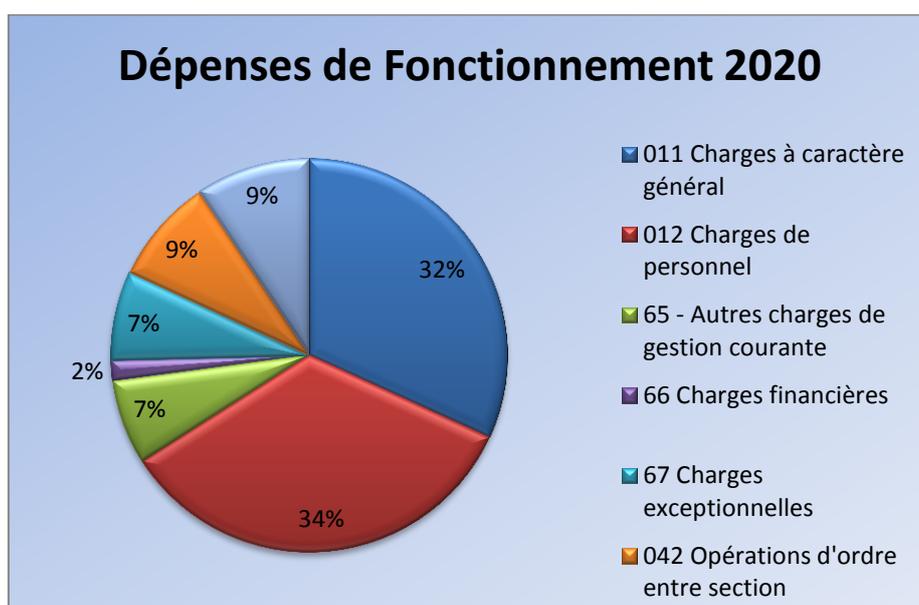
#### Présentation générale :

Réalisé	2019	2020
<b>Section de fonctionnement</b>	Réalisé 2019	Réalisé 2020
Dépenses	2 840 230.84	3 484 294.63
Recettes	3 919 646.51	4 212 579.81
Résultats de l'année	1 079 415.67	<b>728 285.18</b>
<b>Section d'investissement</b>		
Dépenses	1 440 489.81	2 049 178.09
Recettes	783 140.40	2 134 952.15
Résultats de l'année	-657 349.41	<b>85 774.06</b>
<b>Résultats globaux des deux sections</b>	<b>422 066.26</b>	<b>814 059.24</b>

#### DETAIL SECTION DE FONCTIONNEMENT :

##### DEPENSES :

DEPENSES Section de Fonctionnement		
Chapitre	Réalisé 2019	Réalisé 2020
011 - Charges à caractère général	1 069 340.83	1 109 384.10
012 - Charges de personnel	1 206 364.93	1 189 458.17
65 - Autres charges de gestion courante	180 944.56	242 135.04
66 - Charges financières	66 187.55	58 970.54
67 - Charges exceptionnelles	685.67	255 142.47
042 - Opérations d'ordre entre section	38 930.30	303 349.31
014 - Reversement GIR	277 777.00	325 855.00
<b>TOTAL</b>	<b>2 840 230.84</b>	<b>3 484 294.63</b>
<b>023 - Virement à la section d'investissement</b>		
<b>TOTAL GLOBAL</b>	<b>2 840 230.84</b>	<b>3 484 294.63</b>



Cette année 2020 fût très particulière sur bien des points avec cette crise COVID.

Cependant, lorsque l'on regarde les dépenses, on remarque une nette augmentation des dépenses de fonctionnement entre 2019 et 2020.

Il est important de noter que cette augmentation de 644 000€ environ concerne essentiellement des écritures pour des opérations d'ordre et n'a donc aucun lien avec la crise, même si les dépenses de produits d'entretien et le recrutement d'un personnel ASTRE pour l'école ont quelque peu augmenté.

<b>Chapitre 11</b> (postes les plus importants)	<b>2019</b>	<b>2020</b>
60611 Eau /Assainissement	14 510.06	13 777.71€
60612 Electricité	88281.16 Problème sur groupe scolaire (2700€ facturés contre 21 000€ habituellement)	112 194.02€ Le problème du Groupe scolaire n'est pas résolu, mais la hausse est relativement importante
60621 Combustibles	47 874.08	36 923.43€
60 622 Carburants	25480.81	14 515.94 € (baisse du carburant et confinement=
60 623 Alimentation	39348.58 Certaines factures de la restauration scolaires sont dorénavant imputées sur le 611	7866.54€ (Centre Eugène Godey : crise sanitaire)
60 631 Produits d'entretien	15 071.02€	16 436.55€ (hausse COVID et avec un fournisseur moins cher)
60 632 Fourniture de Petit équipement	26 654.23 Matériel pour travaux en régie (sanitaires)	68 720.12€ Matériaux pour travaux en régie (archives sous-sol,) réparations diverses sur bâtiments...
6064 Fournitures Administratives	17 465.55	20 213.48€ 2500€ fourniture pour COVID Elections et achat de film plastique pour arrêtés
6065 Médiathèque	12 811.05	13 444.10€
6068 Autres matériaux et fournitures.	66 897.67	52 303.19€ Tout ce qui concerne le matériel autre que pour bâtiments (ex : drapeaux 3200€, plantations, ...)
611 Contrat prestations services.	305 313.58 € Grosse différence, mais les contrats ASTRE, réglés sur le chapitre 12 (personnel) sont désormais réglés sur ce compte, de même pour une partie des factures restauration scolaire, ainsi que tous les contrats considérés comme « prestation de services » : le festival de la gliss (18500€), l'enlèvement des algues dans le chenal (8760.00€), le contrat Imagina...	274 490.58€ Baisse : les contrats ASTRE ont été suspendus pendant le confinement (192 044.56€ pour 2020) mais un agent de l'école a été en arrêt toute l'année et a donc été remplacée par du personnel ASTRE à temps plein et nous avons recruté une personne « COVID » à temps plein à l'école - Réglés sur ce compte, les dépenses de restauration scolaire ( 25 000€ pour 2021 avec le confinement) et tous les contrats (Vérif. Electriques : 11532€ imagina : 2440€, Idex (verif chauffage :

		5635€, illuminations fin d'année 2019 : 38 014.28€...)
6132 - Locations immobilières	11 565.99€ Location IVECO, Groupe électro manifs, locations tentes...	71 503.65€ Locations IVECO et Pôle Nautique (61 000€)
6135 Locations mobilières	22 499.19€ Copieurs, citernes, terminal auberge jeunesse, mini pelle...	30 605.11€ Locations des copieurs, terminal CB, ...
61522 Entretien Bâtiments	Divisé en deux comptes 615221 bâtiments publics (6160.24€ Mairie et Sanitaires) et 615228 autres bâtiments (2312.39 : Eglise)	615221 : Bâtiments publics : 5872.07€ (entretiens toitures, lavoir, atelier...) 615228 : autres bâtiments : 9857.50€ (Eclairage salle de sports, entretien éclairage public, branchement eau)
61523 voirie	16 264.64€ (dont élagage 7776.00€ et marquage au sol : 6264€)	35 064.32€ Dont élagage : 15 042€ et peinture au sol : 13 388.70€
6156 Maintenance	101 751.65€ Contrat Eiffage, manche Numérique, Panneaux lumineux, Copieurs, Site internet ; chaudières, aires de jeux, webcams, informatique...)	61 564.64€ Maintenance logiciels, site internet, contrat éclairage public, cloches église, contrat informatique,
6161 Assurances	25 432€	20 307.51€
6226 Honoraires	6150€ Me Savereux Différentes affaires	35 707.33€ Me Savereux – Savelli : relevé divers dont cimetières : 9000€ + Gescime (prestataire cimetière : 7600€ et Bruno HEBERT : comptable Port pour fin d'exercice : 7000€)
6232 Fêtes et cérémonies	37 587.41 (dont 4400 Tolet général prévu sur autre compte)	29 797.36€ Repas des cheveux blancs, (4000€) feux d'artifices (17 000€) arbre Noël, fleurs pour mariages...
6233 Animations	34 298€ (diverses manifestations prévues sur ce compte (festival de la gliss, gardiennage auto rétro, ont été réglées sur le compte 611, la manifestation tolet général a été réglée sur le 6232....	20 346.44€ Affiches diverses et animations Les animations prévues et annulées comme le Tour France Voile ou ;le Festival de la Gliss sont dorénavant prévus sur les subventions
62 876 GFP Rattachement	3817.58 (en 2018 : + service commun) frais de transports scolaires	4 019.94€

**Total Chapitre 011 : 2019 : 1 069 340.83€**

**Total Chapitre 011 : 2020 : 1 109 384.10€**

**Différence : 40 044€**

Depuis plusieurs années, les dépenses de fonctionnement sont étudiées à la baisse et maîtrisées. Ce chapitre qui concerne le fonctionnement des services était la variable d'ajustement. Nous arrivons à un point où il est compliqué de faire plus d'économies, d'autant que les services techniques réalisent énormément de travaux en régie et qu'ils ont besoin de matière première pour mener à bien leurs tâches.

En 2020, la nouveauté est le paiement d'un loyer au Département pour le pôle nautique : 61 000€, sans cette somme, nous voyons que ce chapitre serait encore en baisse.

### Loyer Pôle Nautique :

Information : Ce bâtiment a été construit sur le terrain de la concession portuaire par la Communauté de Communes de la Côte des Isles. C'était elle qui réglait donc les annuités de l'emprunt de 700 000€ réalisé à l'époque de la construction.

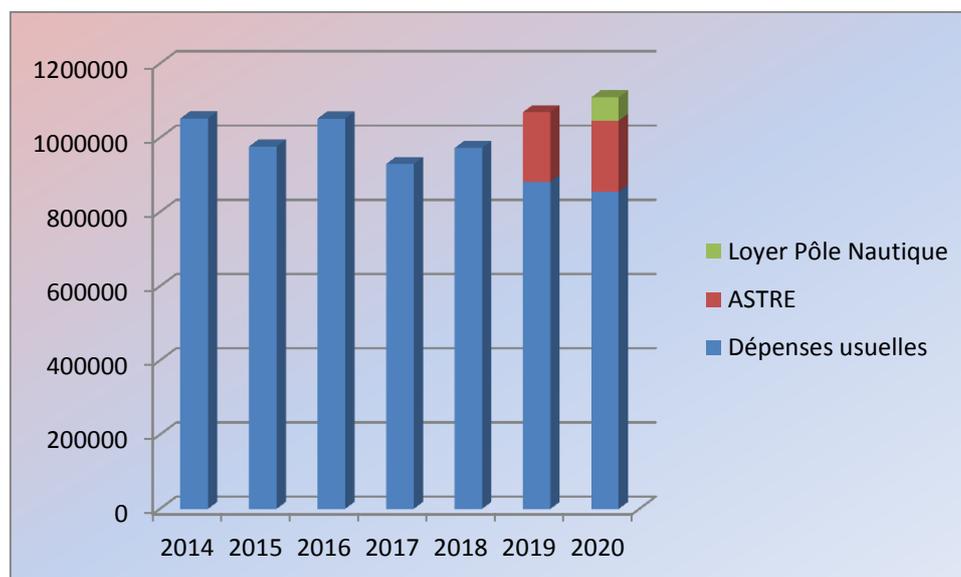
La Communauté d'Agglomération du Cotentin, créée en 2017 a défini l'intérêt communautaire et a décidé de ne pas conserver dans ses compétences le Pôle Nautique de Barneville-Carteret qui a donc été restituée à la commune d'origine, Barneville-Carteret au 01.01.2019. La commune réglait l'annuité d'emprunt d'environ 65 000€ et le Cotentin versait une Attribution de Compensation en contrepartie.

Cependant, au 31.12.2019, la concession portuaire a été transférée à la SPL des Ports de la Manche incluant les équipements situés à l'intérieur de sa concession. C'est donc le Département de la Manche qui règle les annuités d'emprunt depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2020, mais c'est la commune qui perçoit les AC du Cotentin.

Une convention a donc été signée avec le Département pour que la gestion du Pôle Nautique se fasse sous couvert de la commune moyennant un loyer annuel correspondant au montant de l'échéance de l'emprunt que règle le Département.

Cette convention prendra fin lorsque l'emprunt sera remboursé.

### EVOLUTION DU CHAPITRE 11 SUR LA PERIODE 2014 - 2020



(en 2016 : affaire CAILLET : condamnation tribunal 120 000€) en 2018 acquisition de panneaux de signalisation pour environ 10 000€ et régularisation écritures de rattachement 15 800€)

### Chapitre 12 – Charges de personnel :

**En 2016 : 1 341 190.44 –**

**En 2017 : 1 399 130.53 –**

**En 2018 : 1 342 732.24**

**En 2019 : 1 206 364.93**

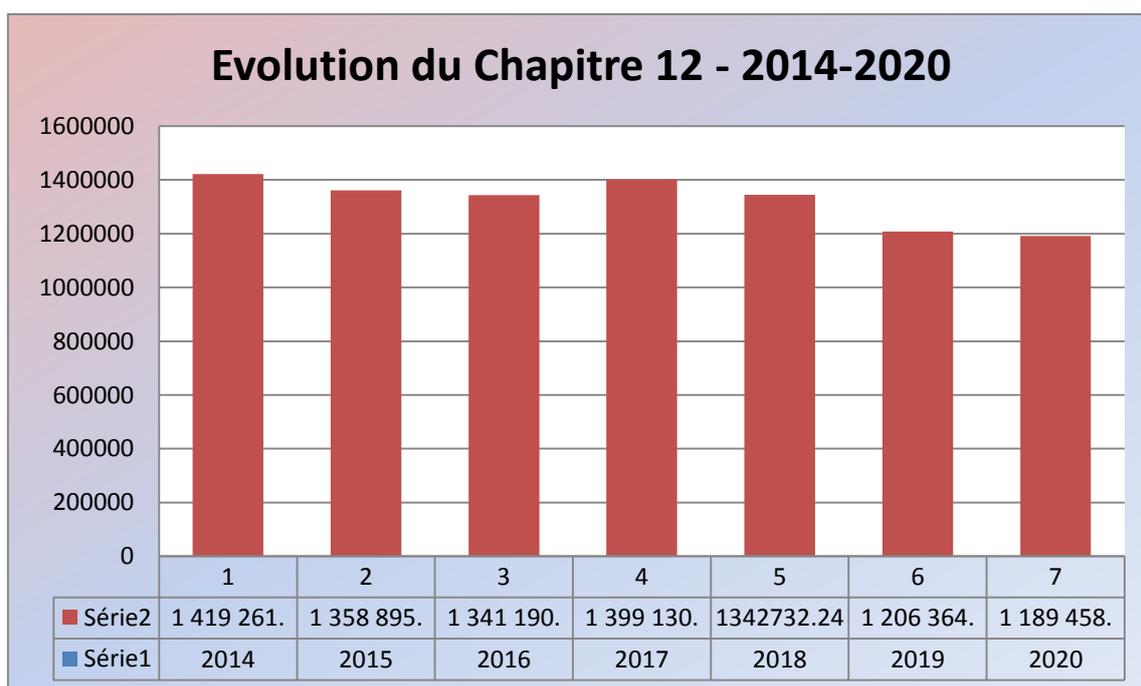
**En 2020 : 1 189 458.17**

Les dépenses du Personnel ASTRE sont réglées sur le chapitre 011 –

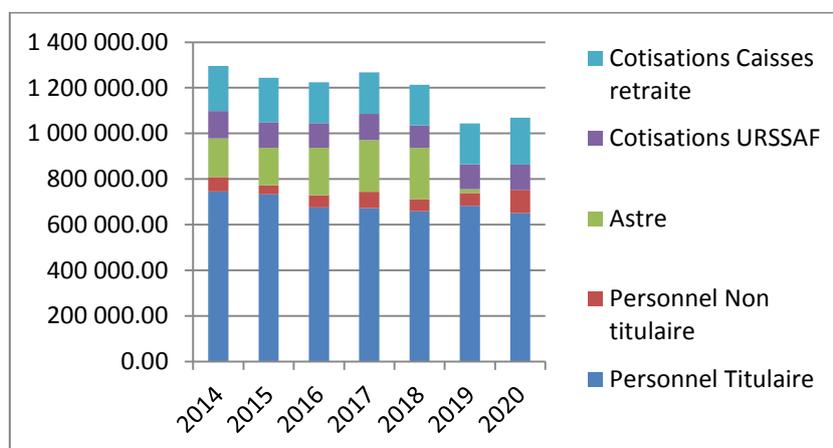
**Etat du Personnel au 31.12.2020 :**

23 Titulaires et 4 contractuels. Deux agents sont partis en retraite en 2020 : Mme GONANO et M. MARION ainsi que Madame BOJARSKI, mais elle était déjà en retraite pour invalidité depuis 2019.

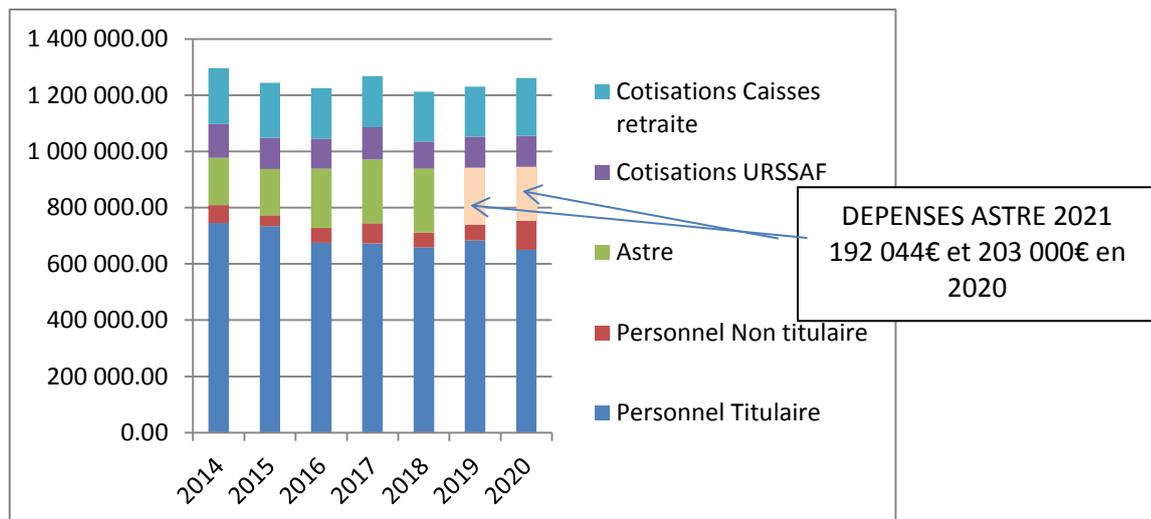
Plusieurs missions sont assurées par le Personnel ASTRE – En 2020 : 3 ETP ASTRE au service technique, 1ETP à l'école pour remplacer un agent en arrêt suite à un accident de travail et 1ETP depuis le mois de mai en raison de la COVID 19 (nettoyage régulier des poignées de porte, des tables...etc) un personnel supplémentaire est également embauché pour la restaurations scolaire en raison de la crise sanitaire.



EVOLUTION DU CHAPITRE 12 PAR POSTES IMPORTANTS



Pour information avec les dépenses du personnel Astre (régérées sur le chapitre 11)



Evolution du chapitre 12 - 2014 -2020 - Détail						
Années	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Montant	1 419 261.86	1 358 895.20	1 341 190.44	1 399 130.53	1 342 732.24	1 206 364.93
Sans les salaires repris du service eau				1 339 964.82		
Dont :						
Personnel Titulaire	745 468.74	733 741.21	675 674.82	672 871.15	659 601.00	682 685.99
Personnel Non titulaire	63 174.00	38 682.07	52 956.76	71 992.20	51 859.93	56 604.19
Astre	168 894.33	164 429.50	209 410.76	226 403.26	226 562.17	15 880.44
Cotisations URSAFF	120 438.45	112 084.17	106 795.00	114 418.13	97 262.48	109 245.13
Cotisations Caisses retraite	198 160.15	195 500.54	179 555.39	182 476.06	177 302.00	179 223.16

**Chapitre 65 : Indemnités élus, subventions aux associations et créances en non valeurs :**

Prévu 279 784 € - Réalisé 242 135 €

92 658€ - Indemnités élus – 115 980€ inscrits -

Admissions en non-valeur et créances éteintes : 8343.32€ -

Subventions aux associations : 107 638€ - prévu : 116 650€ (somme supérieure depuis quelques années en raison de la « restitution des subventions versées par la 3CI aux communes, cette somme est compensée à l'euro près par la Communauté d'Agglomération. Hormis cette année où des animations ont été annulées, la participation pour le festival de la Gliss, par exemple était prélevé sur le budget animations, mais la Trésorerie considère que c'est plutôt une prestation relevant d'une subvention.

Indemnités des élus : Le nouvel article L.2123-24-1-1 du CGCT impose la transmission aux Conseillers Municipaux des tableaux des indemnités perçues durant l'année 2020 :

Nom et prénom de l' élu	Indemnités perçues au titre du mandat concerné <b>Brut Fiscal</b>			Indemnités perçues au titre de représentant de la commune à l' Agglomération			Indemnités perçues au titre de représentant de la commune (ou de l'EPCL) au sein d' une SEM ou d' une SPL			
	Indemnités de fonction perçues	Remboursements de frais (kilométriques, repas, séjour, ...)	Avantages en nature	Indemnités de fonction perçues	Remboursements de frais (kilométriques, repas, séjour, ...)	Avantages en nature		Indemnités de fonction perçues	Remboursements de frais (kilométriques, repas, séjour, ...)	Avantages en nature
David LEGOUET, Maire	18 653.00	0	0	1313.80	0	0	VP SPL Tourisme	0	0	0
							VP Assoc Maires Manche	0	0	0
							VP SMEL (Synergie Mer Et Littoral)	0	0	0

Nom et prénom de l' élu	Indemnités perçues au titre du mandat concerné		
	Indemnités de fonction perçues Brut Fiscal Année 2020	Remboursements de frais (kilométriques, repas, séjour, ...)	Avantages en nature
POISSON Annie, Première Adjointe	6 930.93	0	0
LEPREVOST Guy Deuxième Adjoint	6 930.93	0	0
PERINET Edwige Troisième Adjointe	6 930.93	0	0
LEQUERTIER Jean-Pierre Quatrième Adjoint	6 930.93	0	0
COSTA-TORRO France Cinquième Adjointe	6 930.93	0	0
CHODORGE Gilbert Conseiller Délégué	6 930.93	0	0
MEDA Bruno Conseiller Délégué	6 930.93	0	0

**Chapitre 66** : Remboursement des intérêts des emprunts : 59 531.64 € et ICNE : - 561.10€

En comptabilité, les intérêts courus non échus (ICNE) correspondent à des charges ou des recettes qui restent à payer ou à percevoir lors d'exercices ultérieurs. Ils influent sur les résultats d'un exercice, car, courus, bien que non échus, ils seront à encaisser ou à décaisser lors des exercices à venir. Depuis 2008, la prise en compte des ICNE a changé dans la comptabilité des collectivités locales.

**Chapitre 67** : Charges exceptionnelles (diffèrent donc d' une année sur l' autre) : 255 142.47€ (annulation de titres sur exercices antérieurs) – titres annulés : 39 471.83€ (affaire LECOINTE : participation aux travaux d' enrochements – décision du TA) et 215 670.64€ autres charges exceptionnelles : 196 361.73€ correspondent au reversement au Cotentin du solde du budget eau qui nous a été versé par le SDEAU 50 : la même somme sera retrouvée en recettes. La Commune sert en quelque sorte de « boîte aux lettres », car les résultats du budget Eau sont « remontés » par le biais du budget communal. C' est également sur ce chapitre que sont inscrites les remises de loyer décidées en raison de la crise sanitaire pour 17 240€)

**Chapitre 042** : Opérations d'ordre entre section : amortissements ou valeurs comptables des immobilisations cédées : prévu : 38 930€ (amortissements) – réalisé : 303 349.31€

Cette différence importante s'explique par les écritures des sorties de l'inventaire des biens vendus ces dernières années : Opalyne, Lypca, M. Guérin... pour 208 926.58€ ainsi qu'une plus-value de 61 627€

Les amortissements s'élèvent à 32 795.73€

La commune est située dans la tranche – 3500 habitants et n'a pas d'obligation d'amortir tous ses investissements. Elle est cependant tenue de procéder aux amortissements de certaines catégories de dépenses : comme les enfouissements de réseaux, les frais d'études non suivies de travaux...etc...

**Chapitre 014** : Reversement FNGIR (Fonds National de Garantie Individuel des Ressources) : depuis la réforme de la TP en 2011, le FNGIR s'élève pour Barneville-Carteret à 274 680€ - (pour 2020, une échéance n'a pu être réglée en 2019, et a donc été reportée en janvier 2020 pour 22 820€, pour un total de dépenses sur cet article de 297 570€.  
Sur ce chapitre est également reversé à la CAC le FPRCI (Fonds de Péréquation des Ressources Communales et Intercommunales) : 28 285.00€.

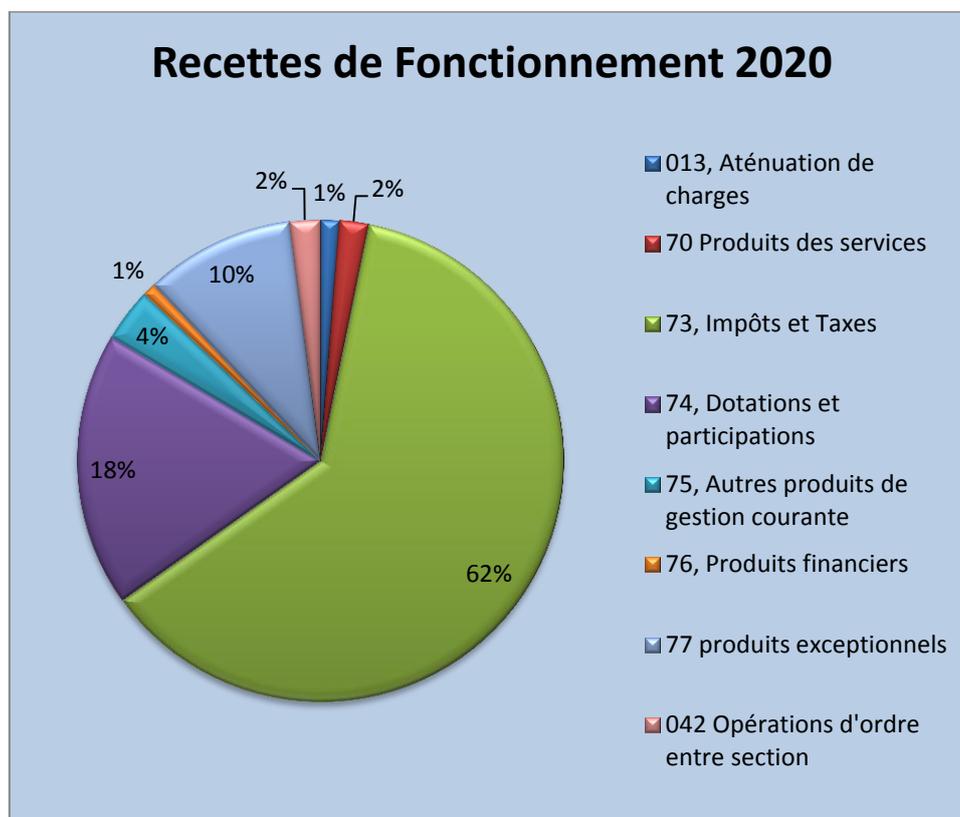
#### LES FONDS NATIONAUX DE GARANTIE INDIVIDUELLE DES RESSOURCES (FNGIR)

*Depuis 2011 chaque collectivité territoriale, prise individuellement, a vu ses pertes de recettes compensées à travers la création d'un fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR), dont la mission est de compenser les conséquences financières de la réforme de la fiscalité locale. Ce mécanisme de compensation «a neutralisé» en 2011 les impacts de la réforme : les territoires qui disposaient de ressources fiscales supplémentaires par rapport à la situation ex ante ont été écrêtés à due concurrence au profit de ceux dont les produits fiscaux étaient inférieurs à leur ancienne taxe professionnelle.*

*Autrement dit, les ressources fiscales des collectivités territoriales et des EPCI à fiscalité propre sont depuis 2011, diminuées d'un prélèvement au profit de ces fonds ou augmentées d'un reversement des ressources de ces mêmes fonds, chaque année.*

#### **RECETTES DE FONCTIONNEMENT:**

<b>RECETTES Section de Fonctionnement</b>		
<b>Chapitre</b>	Réalisé 2019	Réalisé 2020
002 - Excédent antérieur reporté		
013 - Atténuation de charges	19 853.61	51 519.31
70 - Produits des services	61 415.91	82 189.85
73 - Impôts et Taxes	2 534 790.02	2 611 865.14
74 - Dotations et participations	929 015.61	774 066.91
75 - Autres produits de gestion courante	182 094.97	150 301.33
76 - Produits financiers	159 255.24	36 173.79
77 - Produits exceptionnels	21 192.61	420 963.62
042 - Opérations d'ordre entre section	12 028.64	85 499.86
<b>TOTAL</b>	<b>3 919 646.61</b>	<b>4 212 579.81</b>



**Chapitre 13** : atténuation de charges : remboursement par l'assurance des salaires du personnel en maladie :

Ces sommes correspondent au remboursement des salaires pendant les arrêts ou temps partiel thérapeutique.

Prévu : 20 000€ - réalisé 51 519.31€ l'assurance a remboursé de nombreux arrêts de travail pour des agents partis en retraite et pour un agent en arrêt toute l'année suite à un accident de travail.

**Chapitre 70** : Produits des services, du domaine et des ventes diverses :

**Prévu : 67 300€ - Réalisé : 82 189.85€**

Restauration scolaire (26 926.66€), concessions cimetièrre (2714.98€), cabines de plage (16 275.63€),

Remboursements des frais d'affranchissement électoraux pour les deux listes : 2844.80€ et remboursement par la SPL des cotisations retraites pour les agents du service portuaire, détachés à la SPL : 33 027.13€

**Chapitre 73** : Impôts et taxes :

Prévu 2 430 235€ - Réalisé 2 611 865.14€

Taxes Foncières et D'habitation : 1 623 513€

Attribution Compensation Cotentin : 628 691€ - **la différence entre le prévu et le réalisé de ce chapitre s'explique par les AC. En effet, la somme de 126 000€ prévue sur un autre compte et correspondant au remboursement du contingent d'Aide Sociale (depuis 2000) a été intégrée aux AC en 2020. Nous trouverons la différence inverse sur le chapitre 74.**

FRPIC 24 357€

Droits de place (marchés forains) : 33 430.41€

Droits de Mutation : 299 271.73€ (en forte hausse, les transactions immobilières ont fortement augmenté en 2020.)

**Etat 1288 :: (transmises en Décembre 2020)**

Centre des finances publiques : 045 TRESORERIE LES PIEUX  
Commune : 031 BARNEVILLE CARTERET  
Direction : 500 MANCHE



TABLEAU-AFFICHE N° 1288 M  
Fiscalité directe locale 2020

**I – TAXES PRINCIPALES (dans les rôles généraux de 2020)**

Taxe d'habitation (TH) :	Taux	Base	Produit	Lissage
- Commune.....	8,09	7 144 881	578 021	0
- Majoration résidences secondaires..	>>>	>>>	>>>	>>>
- Syndicat.....				
- EPCI.....	12,50	7 142 716	892 840	0
Dont TOTAL PRODUIT			1 470 861	
<b>Taxe d'habitation locaux vacants (THLV) :</b>				
- Commune.....				>>>
- Syndicat.....				>>>
- EPCI.....				>>>
TOTAL PRODUIT				
<b>Taxe sur le Foncier Bâti (TFPB) :</b>				
- Commune.....	21,64	4 732 223	1 026 147	2 094
- Syndicat.....				
- EPCI.....	3,10	4 715 781	146 393	204
- Département.....	21,42	4 828 716	1 024 927	-9 384
TOTAL PRODUIT			2 197 467	
<b>Taxe sur le Foncier Non Bâti (TFPNB) :</b>				
- Commune.....	20,12	94 597	19 033	>>>
- Syndicat.....				>>>
- EPCI.....	10,98	94 597	10 387	>>>
TOTAL PRODUIT			29 420	
<b>Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) :</b>				
- Commune.....				
- Syndicat.....				
- EPCI (additionnelle / unique).....	21,39	674 931	147 164	2 796
(fiscalité de zone).....	21,15	17 354	2 962	- 708
(fiscalité éolienne).....				
TOTAL PRODUIT			150 126	
<b>Taxe additionnelle spéciale annuelle Ile-de-France :</b>				
- Taxe foncière bâtie.....	>>>	>>>	>>>	>>>
- Cotisation foncière entreprises.....	>>>	>>>	>>>	>>>
<b>GEMAPI :</b>				
- Taxe foncière bâtie.....				>>>
- Taxe foncière non bâtie.....				>>>
- Taxe d'habitation.....				>>>
- Cotisation foncière entreprises.....				>>>

Taxe additionnelle au foncier non bâti	Taux	Base	Produit
	40,08	44 869	17 983

Perçue au profit de : l'EPCI

**II – DCRTP / GIR CONCERNANT LA COMMUNE**

Dotation de compensation de la réforme de la taxe prof. (DCRTP).....	
Garantie individuelle de ressources (GIR).....	- 274 680

**III – TAXES ANNEXES**

<b>Taux pour frais de chambre</b>	
D'agriculture.....	6,38
De chambre de commerce et d'industrie.....	2,22
De chambre de métiers et de l'artisanat :	
- Droits fixes.....	135
- Droit additionnel.....	3,80
<b>Taxe spéciale d'équipement additionnelle à la</b>	
Taxe d'habitation.....	0,06710
Taxe foncière bâtie.....	0,10000
Taxe foncière non bâtie.....	0,15300
Cotisation foncière des entreprises.....	0,29900
<b>Cotisation caisse assurance accident agricole</b>	
Droit proportionnel.....	
<b>Taxe sur les pylônes.....</b>	

A SAINT-LO Le 08/12/20  
LE DIRECTEUR DEPARTEMENTAL DES FINANCES PUBLIQUES  
MR PASCAL GARCIA

Pour extrait conforme aux rôles de 2020



Feuillet 1/2

Centre des finances publiques : 045 TRESORERIE LES PIEUX  
Commune : 031 BARNEVILLE CARTERET  
Direction : 500 MANCHE



TABLEAU-AFFICHE N° 1288 M  
Fiscalité directe locale 2020

**IV – COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES (CVAE)**

	Commune	EPCI	Département	Région
Due		33 465	29 685	63 146
Dégravée		81 832	72 571	154 404
Exonérée compensée		393	349	742
Exonérée non compensée				

**VII – TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES (TEOM)**

	Plein	Réduit A	Réduit B	Réduit C	Réduit D
Taux					
Base					
Produit					

Perçue au profit de : \_\_\_\_\_

ND : information non disponible au niveau communal

**VIII – SYNTHÈSE**

	Communes	Syndicat(S)	EPCI	Département	Région
TH/THLV	578 021		892 840	>>>	>>>
TFPB	1 026 147		146 393	1 024 927	>>>
TFPNB	19 033		10 387		>>>
TAFNB		>>>	17 983	>>>	>>>
CFE			150 126	>>>	>>>
DCRTP		>>>		ND	ND
GIR	- 274 680	>>>	- 169 957	ND	ND
CVAE		>>>	115 690	102 605	218 292
IFER		>>>	16 108	8 054	ND
TEOM				>>>	>>>
TIEOM				>>>	>>>
TASCOM		>>>	70 840	>>>	>>>
TASARIF	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
PYLONE		>>>		>>>	>>>
GEMAPI	>>>	>>>		>>>	>>>
TOTAL	1 348 521		1 250 410	1 135 586	218 292

**V – IMPOSITION FORFAITAIRE SUR LES ENTREPRISES DE RESEAUX (IFER)**

	Commune	EPCI	Département	Région
Eolienne				>>>
Hydrolienne				>>>
Photovoltaïque				>>>
Hydraulique				>>>
Transformateur			>>>	>>>
Station radio		16 108	8 054	>>>
Centrales élec.				>>>
Gaz+Hydrocar				>>>
Prod chimiques				>>>
Répartiteur	>>>	>>>	>>>	>>>

**VI – TAXE SUR LES SURFACES COMMERCIALES (TASCOM)**

	Commune	EPCI
Coefficient		1,05
Produit net		70 840



Feuillet 2/2

COMMUNE : 031 BARNEVILLE CARTERET  
 ARRONDISSEMENT : 50 CHERBOURG-EN-COTENTIN  
 TRESORERIE SPL : TRESORERIE LES PIEUX



N° 1289 COM (1)  
**TAUX**  
**FDL**  
 2020

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2020

I - RESSOURCES FISCALES A TAUX CONSTANTS					
	Bases d'imposition effectives 2019	Taux d'imposition communaux de 2019	Taux d'imposition plafonnés 2020	Bases d'imposition prévisionnelles 2020	Produits à taux constants (col.4 x col.2 ou col.3)
Taxe d'habitation.....	7 066 104	8,08	>>>	7 220 000	584 098
Taxe foncière (bâti).....	4 639 240	21,64	>>>	4 723 000	1 022 057
Taxe foncière (non bâti).....	95 082	20,12	>>>	94 600	19 034
CFE.....			>>>		0
Bases de taxe d'habitation relatives aux logements vacants :			>>>		
Bases de taxe d'habitation sur les résidences secondaires :			>>>		
				Total :	1 041 091

II - DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL		1. PRODUIT DES TAXES DIRECTES LOCALES ATTENDU POUR 2020	
Produit nécessaire à l'équilibre du budget	53 448	Produit des IFER	584 098
Total allocations compensatoires		Produit des IFR	
Produit des taxes additionnelles PNB		Produit de la CVAE	
		TASCOM	
		DCRTP	
		Produit prévisionnel de TH	
		Produit attendu de la faculté d'impôts locaux (à reporter colonne 7)	274 680
		Produit attendu de la majoration TH des résidences secondaires	1 041 091
		Produit fiscal attendu	1 041 091

2. CALCUL DES TAUX 2020 PAR APPLICATION DE LA VARIATION PROPORTIONNELLE					
Taux de référence de 2019 (col.2 ou 3)	COEFFICIENT DE VARIATION PROPORTIONNELLE	Taux de référence 2020 (col.8 x col.5)	3. TAUX VOTES	Bases d'imposition prévisionnelles 2020	Produit correspondant (col.10 x col.11)
	Produit attendu				
Taxe foncière.....	21,64	1 041 091	21,64	4 723 000	1 022 057
Taxe foncière (non bâti).....	20,12		20,12	94 600	19 034
CFE.....	>>>				
	Produit à taux constants (hors TH)				
	(8 décimales)				
	La diminution sans lien des taux a-t-elle été décidée en 2020 ? (indiquer OUI/NON dans la cellule ci-contre) :				Produit fiscal attendu
					1 041 091

A SAINT-LO  
 Le DIRECTEUR DEP. DES FINANCES PUBLIQUES  
 MME DANIELLE ROGER  
 le 09 MARS 2020

Le préfet,  
 le  
 A Barneville-Carteret  
 Le maire, David LE GOUET



FEUILLET A RETOURNER AUX SERVICES PREFECTORAUX EN TROIS EXEMPLAIRES, ACCOMPAGNE DE LA DELIBERATION MAYORALE TAUX

**Chapitre 74** : Dotations et participations :

**Prévu : 910 537€ - Réalisé : 774 066.91€**

DGF : 420 262€

DSR : Dotation de Solidarité Rurale : 203 758€

DNP : Dotation Nationale de Péréquation : 47 229€

FDTP : (Fonds Départemental Taxe Professionnelle) : 42 066.91€ (amené à disparaître depuis 2012...)

CAC : Contingent Aide Sociale : somme inscrite sur le chapitre 73 dans le cadre des Attributions de Compensation du Cotentin.

**Chapitre 75** : Autres Produits de gestion courante :

**Prévu : 183 500.00€ - Réalisé : 150 301.33€**

Revenus des immeubles : 149 088.50€ :

Centre Eugène Godey et Auberge de Jeunesse : 19 284.73€

Camping : part fixe : 35 000€ et pourcentage sur le chiffre d'affaires : 21 206.00€ soit 56 206.00€

Location Pôle Nautique : 360.00€

C'est le chapitre où la crise sanitaire se fait le plus ressentir. Peu de locations...

**Chapitre 76** : Produits Financiers

**36 173.68** - Répartition des subventions EDF Grand Chantier depuis 2013.

**Rappel :**

*Subventions EDF*

Dans le cadre des contrats de prêts "Grand Chantier" pour l'école et la salle de sports+city park, une convention tripartite a été signée entre la commune, EDF et la Caisse d'Epargne.

Les emprunts ont été conclus à taux variable (EURIBOR) cape +1.

EDF s'est engagée à verser une subvention correspondant au remboursement des intérêts des emprunts jusqu'à la mise en service de l'EPR à hauteur de 3.90%, étant précisé que si le taux était inférieur, ce qui est le cas depuis la signature de l'emprunt, la différence entre le montant des intérêts et la subvention serait versée en remboursement anticipé du capital.

**Chapitre 77** : Produits exceptionnels.

**Prévu : 240 061.73€ - réalisé : 420 963.62€**

Pour mémoire, en dépense au compte 678 (charges exceptionnelles) une somme de 196 361.73€ a été réglée au Cotentin, il s'agit du reversement de l'excédent du budget eau que nous a versé le SDEAU. On retrouve cette somme identique, versée par le SDEAU 50 sur ce chapitre 77.

La différence entre le prévisionnel et le réalisé s'explique par les écritures sur les cessions d'immeubles (comme en dépenses de fonctionnement où les écritures concernent les sorties de l'inventaire). Sur cette partie recettes, les écritures concernent les produits des cessions, en équilibre Dépenses-Recettes.

**Chapitre 042** : Opérations d'ordre entre sections :

Prévu : 38 930€ - réalisé : 85 499.86€

Les 38 930€ correspondent aux amortissements. La différence entre le prévu et le réalisé concerne encore une écriture sur les cessions pour les moins-values.

Au vu de tous ces éléments, on peut constater la complexité des comptes et des écritures d'ordre, ces dernières ne donnent pas lieu à mouvements de fonds, mais elles entrent dans les résultats.

Pour plus de clarté, vous trouverez ci-dessous les dépenses et recettes réelles en section de fonctionnement pour l'année 2020 :

Section de fonctionnement - 2020	
Dépenses réelles	3 180 945.32
Recettes réelles	4 127 079.95
<b>Résultat réel de l'année</b>	<b>946 134.63</b>

## SECTION D'INVESTISSEMENT :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	Réalisé 2019	Réalisé 2020
001 - Solde exécution investissement reporté		
10 - Remboursement TAM	237 783.96	
13 - Subventions d'investissement	137 556.07	
16- Remboursement d'emprunts	423 978.64	386 817.19
20 - Immobilisations incorporelles	25 746.00	35 336.40
204 - Subventions d'équipement versées	0.00	0.00
21 - Immobilisations corporelles	395 201.41	188 170.89
23 - Immobilisations en cours	203 722.09	1 248 994.15
26- Participation et créances rattachées	4 473.00	4 473.00
040 - Opération ordres (travaux en régie)	12 028.64	85 499.86
041- Opérations patrimoniales		99 886.60
<b>TOTAL</b>	<b>1 440 489.81</b>	<b>2 049 178.09</b>

**DEPENSES 2020 : 2 049 178.09€ : DETAIL**

Articles	Opérations	VOTE 2020	REALISE 2020
001	Déficit antérieur reporté	<b>1 010 680.57</b>	
10226	remboursement TAM		
16	Remboursement capital des emprunts		284 091.13
16	Subvention EDF en remboursement capital + interets		102 726.06
	<b>TOTAL 16</b>	<b>387 727.18</b>	<b>386 817.19</b>
2031-500	MO Boulevard Maritime	13 500.00	11 424.00
2031-420	Etude diagnostic Eglise - A. PAQUIN	19 000.00	17 478.00
2031-151	Eude diagnostic Chapelle St Louis		3 554.40
2031-310	MO Abri SNSM	24 219.94	2 880.00
2031	Divers	10 000.00	
<b>TOTAL 2031</b>		<b>66 719.94</b>	<b>35 336.40</b>
204182	Effacement réseaux SDEM	10 000.00	
20422	Effacement réseaux Orange	5 000.00	
<b>Total 204</b>		<b>15 000.00</b>	<b>0.00</b>

2111	Acquisitions	10 000.00	
2128	Autres aménagements terrains (Clôtures gardes corps Parking Dessus le Bourg)	10 000.00	
21311	Archives sous-sol mairie (2ème phase)	10 000.00	
21312	Ecole - matériel demandé par la directrice	4 000.00	
21316	Columbariums	9 500.00	
21316	Caves urnes	8 000.00	
21316	Banc cimetièrè carteret	1 800.00	
21316	Aménagement voie cimetièrè barneville	10 000.00	
21318	Remplacement menuiseries logement poste	9 313.00	1 589.46
21318	Centre accueil divers (2ème tranche prises)	2 000.00	2 448.00
21318	Centre accueil isolation	7 000.00	
21318	Chaudières salle Douits et Centre accueil	33 000.00	29 844.45
21318	Réfection hall salle des Douits	5 000.00	
21318	Remplacement menuiseries centre accueil	12 679.19	26 305.61
21318	Maçonnerie Vieille Eglise	12 164.00	13 492.02
21318	Accessibilité Eglise	5 000.00	
2135	Sanitaire automatique B Plage	25 000.00	
2135	Sanitaires skate Park	25 000.00	
2135	Sanitaires automatiques mairie	48 100.00	43 384.80
2135	Divers	10 000.00	
2152	Installation de voirie (bancs et poubelles)		7 655.09
21568	Autre matériel défense civile (défibrillateur)	1 761.60	1 761.60
2158	Remorque Barrières	4 600.00	
2158	Bancs et tables extérieurs	10 600.00	4 048.80
2158	Tentes	5 000.00	
2158	Equipement portatif	8 000.00	2 192.96
2158	Divers	10 000.00	
2182	Camion	35 000.00	36 967.56
2182	Tondeuse cimetièrè	600.00	

2182	Tractopelle	70 000.00	
2183	Matériel informatique bibliothèque	3 000.00	
2183	Matériel informatique	8 000.00	4 588.68
2184	Mobilier (sièges...)	1 500.00	489.87
2158	Tables Salle des Douits	14 000.00	12 558.00
2188	Matériel autre que technique (jeux)	25 000.00	
2188	Divers	17 740.57	843.99
	<b>TOTAL 21</b>	<b>470 596.76</b>	<b>188 170.89</b>
2313	Dalles podotactiles et accessibilité	10 000.00	
2313	Divers	10 000.00	
2313-151	Chapelle St Louis	28 619.18	16 119.18
2313-310	Abri SNSM	310 000.00	
	<b>TOTAL 2313</b>	<b>358 619.18</b>	<b>16 119.18</b>
2315-095	Géo-référencement réseaux EP	30 000.00	
2315-095	EP Divers	15 000.00	
2315-095	EP Passage piétons Rue Rép	10 520.00	
2315-128	Rue bocage 1ère tranche	55 602.30	55 602.30
2315-128	Rue Bocage 2ème tranche	71 561.04	
2315-128	Rue des Petits Champs	39 159.70	
2315-128	Rue des Bosquets		66 632.31
2315-128	Bordures cheminement Gpe Scolare	2 000.00	
2315-128	Divers pour voirie (parkings Médiathèque et Potinière	21 000.00	13 253.87
2315-128	Parking Rue du dessus le bourg	108 309.05	108 909.05
2315-600	Aménagement parking déporté valnotte	337 320.00	141 803.20
2315-500	Aménagement Bd maritime	846 916.00	846 674.24
2315-700	Aménagement Parking du havre	315 190.04	
2315-800	Entrée de ville	154 455.00	
	<b>TOTAL 2315</b>	<b>2 007 033.13</b>	<b>1 232 874.97</b>
261	Participation SPL Tourisme	4 473.00	4 473.00
261	Participation SPL des Ports	15 000.00	
	<b>TOTAL 261 PARTICIPATIONS SPL</b>	<b>19 473.00</b>	<b>4 473.00</b>
040	Plus values sur cession (opérations ordre)		65 552.91
040/28004132	Annulation amortissements quai arm.		
040/2313	Travaux en régie	20 000.00	19 946.95
040	<b>TOTAL</b>		<b>85 499.86</b>
		0.00	
041/2145	Enrochements (intégration études déf contre mer)	68 907.90	68 907.90
041/21318	Intégration études diverse ateliers, skate park...)	24 998.70	24 998.70
041/21311	Intégration études Mairie	5 980.00	5 980.00
041/21532	Intégration frais insertion château eau	890.34	
041	<b>Opération patrimoniales TOTAL</b>	<b>100 776.94</b>	<b>99 886.60</b>
<b>TOTAL</b>	<b>DEPENSES INVESTISSEMENT</b>	<b>4 475 026.70</b>	<b>2 049 178.09</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT :**

<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>			
<b>Chapitre</b>	Réalisé 2019	Voté 2020	Réalisé 2020
001 - Excédent antérieur reporté			
021 - Virement de la section de fonctionnement		1 367 022.19	
024 - Produits des cessions		215 000.00	
040 - Opérations d'ordre en section	38 930.30	38 930.00	303 349.31
041- Opérations patrimoniales		100 776.94	99 886.60
10 - Dotations Fonds divers réserves	376 295.80	1 377 861.77	1 374 405.96
13 - Subventions d'investissement	122 699.25	1 375 435.80	265 310.28
16 - Emprunt et dettes assimilées			
204 - Subvention d'équipement versée		0.00	92 000.00
21 - Immobilisation corporelles (régularisation inventa	245 215.05		
23 - Immobilisation en cours			
<b>TOTAL</b>	<b>783 140.40</b>	<b>4 475 026.70</b>	<b>2 134 952.15</b>

<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT 2020</b>		<b>VOTE 2020</b>	Réalisé 2020
10222	FCTVA 2019	100 000.00	97 972.00
10223	Taxe d'aménagement	40 000.00	45 172.19
1068	Réserves	1 217 861.77	1 217 861.77
10251	Dons et legs en capital (amis de la chapelle)	20 000.00	13 400.00
	<b>TOTAL Chapitre 10</b>	<b>1 377 861.77</b>	<b>1 374 405.96</b>
13	Subvention Etude restauration généralisée Eglise (DRAC)	9 018.00	
	Subvention Etude restauration généralisée Eglise (CD50)	2 254.00	
	DETR 2ème tranche Menuiseries CEG	8 234.80	
	DETR 2ème tranche relamping	7 583.90	
	Fonds de concours EP (SDEM)	6 747.66	5 652.05
	Subvention EDF Grand Chantier	21 422.28	21 422.28
	Subvention EDF Grand Chantier	56 215.00	56 215.00
	Subvention EDF Grand Chantier régul 2019		25 090.04
	Subvention CPS Bd Maritime (CD50)	315 726.87	
	Subvention CPS MAM (CD5)	22 094.00	17 046.00
	Subvention Région Bd Maritime	236 795.15	
	DETR Boulevard Maritime	122 000.00	122 464.00
	Remboursement travaux portuaires	92 000.00	92 000.00
	Abri SNSM Subventions et fonds de concours	224 897.00	
	DETR Parking déporté (espérée)	50 000.00	
	DETR Sanitaire écologique		
	CPS Entrées de ville	51 485.00	
	Région entrée de ville	38 613.00	
	Région Parking du Havre	85 259.10	
	Régul Décision modificative déc 2020	25 090.04	
	Divers : participation lecointe enrochements		17 420.91
	Leader Skate Park		

TOTAL Chapitre 13		<b>1 375 435.80</b>	<b>357 310.28</b>
24	Produit des cessions	215 000.00	
	Terrains des grèves		
	<b>Total cessions</b>	<b>215 000.00</b>	
040	Dotations aux amortissements	<b>38 930.00</b>	32 795.73
040	Transferts de biens (acquisitions)		270 553.58
			<b>303 349.31</b>
041-2031	Intégration des frais d'études	99 886.60	99 886.60
041-2033	Intégration des frais d'insertion	890.34	
041	<b>Compte 2031 recettes intégration frais d'études</b>	<b>100 776.94</b>	<b>99 886.60</b>
16	Emprunt		
021	Virement de la section de fonct.	1 367 022.19	
<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>		<b>4 475 026.70</b>	<b>2 134 952.15</b>

On remarque que l'autofinancement 2020 était relativement important : 1 367 022.19€, ce qui a permis de ne pas réaliser d'emprunts.

RESULTATS CA 2020 COMMUNE :

<b>COMPTE ADMINISTRATIF 2020</b>			
<b>COMMUNE DE BARNEVILLE CARTERET</b>			
Les mouvements se résument ainsi :			
<b>I SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>			
Dépenses			3 484 294.63
Recettes (+ Excédent N-1)			5 146 906.28
Résultat : <b>Excédent</b>	<b>E</b>		<b>1 662 611.65</b>
<b>RESULTAT</b>			<b>1 662 611.65</b>
<b>II SECTION D'INVESTISSEMENT</b>			
Dépenses réalisées (+Déficit N-1)	<b>A</b>		3 059 858.66
Recettes réalisées	<b>B</b>		2 134 952.15
Résultat d'exécution Déficit	<b>F</b>		<b>-924 906.51</b>
<b>RESULTAT</b>			<b>-924 906.51</b>
Reste à réaliser Dépenses	<b>C</b>		731 489.19
Reste à réaliser Recettes	<b>D</b>		851 173.00
Résultat des restes : Excédent			<b>119 683.81</b>
Résultat global Dépenses	<b>A+C</b>		3 791 347.85
Résultat global Recettes	<b>B+D</b>		2 986 125.15
<b>Déficit</b>			<b>-805 222.70</b>
<b>Le compte administratif présente donc le résultat suivant :</b>			
Section de fonctionnement : Excédent			1 662 611.65
Section d'investissement Déficit			-805 222.70
<b>Le résultat net de l'exercice 2020 est donc égal à :</b>			<b>857 388.95</b>

COMPTE ADMINISTRATIF 2020						
	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		TOTAUX	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou déficit	Dépenses globales	Recettes globales
Résultats antérieurs reportés N-1	1 010 680.57			934 326.47	1 010 680.57	934 326.47
Opérations de l'exercice (au 30.11)	2 049 178.09	2 134 952.15	3 484 294.63	4 212 579.81	5 533 472.72	6 347 531.96
Résultat année	2 049 178.09	2 134 952.15	3 484 294.63	4 212 579.81		
		85 774.06		728 285.18		814 059.24
RESULTATS DE CLOTURE AU 30/12/2020	3 059 858.66	2 134 952.15	3 484 294.63	5 146 906.28	6 544 153.29	7 281 858.43
	924 906.51			1 662 611.65		737 705.14
Restes à Réaliser	731 489.19	851 173.00				
		119 683.81				119 683.81
Global	805 222.70			1 662 611.65		857 388.95

#### **Montants à reprendre au Budget Primitif 2021 :**

Déficit investissement (dépense) : 924 906.51 € (article 001)

Besoin de financement (réserves) : 805 222.70 € (article 1068 Recette investissement)

Excédent de fonctionnement : 857 388.95 € (article 002 : Recette Fonctionnement)

#### **Commentaires :**

Il faut rappeler l'incidence du montant de la dette en capital sur le budget et plus particulièrement sur la section de fonctionnement pour le calcul de la capacité d'autofinancement.

**L'épargne Brute**, appelée aussi **Capacité d'autofinancement** (CAF) correspondant à la différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles de fonctionnement. Cet excédent permet à une collectivité de :

- Faire face au remboursement de la dette en capital
- Financer tout ou partie de ses investissements.

C'est un outil de « pilotage » incontournable des budgets locaux qui permet donc

- D'identifier l'aisance de la section de fonctionnement
- De déterminer la capacité à investir de la collectivité.

L'épargne de gestion courante correspond à l'épargne brute diminuée du remboursement des intérêts de la dette.

L'Épargne nette correspond à l'épargne de gestion après déduction de l'annuité de dette

**En 2020**

Dépenses réelles de fonctionnement :	3 180 945.32
Recettes réelles de fonctionnement :	4 127 079.95
<b>Epargne Brute :</b>	<b>946 134.63</b>
Remboursement des intérêts de la dette :	59 531.64
<b>Epargne de gestion courante</b>	<b>886 602.99</b>
Remboursement du capital des emprunts	386 817.19
<b>Epargne nette</b>	<b>499 785.80</b>

**Remarque :** le remboursement du Capital est relativement élevé en raison du remboursement anticipé du capital des deux emprunts Grand Chantier en raison des subventions que verse EDF

Détail des annuités 2020 – Remboursement du Capital

Annuités 2020	259 089.87
Subvention exceptionnelle EDF (convention sur 2ans)	56 215
Ecart Subv EDF 2019 pour remboursement anticipé Capital	12319.49 9102.82
<b>TOTAL 16 2020</b>	<b>336 727.18</b>

**Pour mémoire : En 2019**

Dépenses réelles de fonctionnement :	2 801 300.54
Recettes réelles de fonctionnement :	3 907 617.87
<b>Epargne Brute :</b>	<b>1 106 317.33</b>
Remboursement des intérêts de la dette :	66 187.55
<b>Epargne de gestion courante</b>	<b>1 040 129.78</b>
Remboursement du Capital des Emprunts	423 978.64
<b>Epargne nette</b>	<b>616 151.14</b>

Pour information : Annuités (intérêts et capital) au 31 Décembre :

Année	Budget communal	Budget Annexe Port	Total
2012	447 451.10	84 685.92	549 454.13
2013	426 373,16	80 938.59	521 492.83
2014	463 888.23	96 301.56	576 621.01
2015	772 743.00	90 159.60	849 775.55
2016	406 610.00	95 602.98	579 891.76
2017	461 390.73	89 713.56	569 670.62
2018	468 909.90	93 309.19	562 219.09
2019	490 166.19	64 334.56	554 500.75
2020	446 348.53	xxxxxxxx	xxxxxxxx

**Capital restant dû au 31/12/2020**

Capital restant du au 31 Décembre	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
COMMUNE	3 618 507.18	3 332 585.14	2 998 367.34	3 004 809.47	2 633 111.63	2 187 507.74	1 881 905.55
SERVICE DU PORT	478 109.38	501 315.93	419 732.34	409 732.34	334 201.92	186 525.59	0.00
<b>TOTAL</b>	<b>4 096 616.56</b>	<b>3 833 901.07</b>	<b>3 418 099.68</b>	<b>3 414 541.81</b>	<b>2 967 313.55</b>	<b>2 374 033.33</b>	<b>1 881 905.55</b>

## **PREPARATION BUDGET COMMUNAL 2021**

- Le Budget Communal retrace chaque année l'ensemble des actions qui seront décidées par la Municipalité.
- Il est voté par le Conseil Municipal à hauteur des chapitres
- C'est à la fois un acte de prévision et d'autorisation
- C'est aussi un acte juridique
- Il est soumis à des principes

### **Les principes budgétaires :**

- L'annualité : il est voté pour 12 mois (à l'exception des programmes pluriannuels)
- L'unité : les dépenses et les recettes figurent dans un document unique (à l'exception des budgets annexes : exemple lotissement, eau,...)
- L'universalité : Les dépenses et les recettes sont inscrites en totalité, (la comptabilité publique interdit la contraction des recettes et des dépenses). Les recettes financent indifféremment les dépenses (sauf les subventions affectées à un projet particulier)
- La Spécialité : Les dépenses sont spécialisées par service ou ensemble de services par chapitre et article.
- L'équilibre : doit être réel entre les dépenses et les recettes et au sein des deux sections de fonctionnement et d'investissement
- La séparation de l'Ordonnateur et du Comptable : L'Ordonnateur (le Maire) n'a pas le droit de manipuler l'argent public. Seul le comptable public peut le faire. Il appartient à ce dernier, sur l'ordre de l'Ordonnateur, d'encaisser ou de décaisser l'argent public. En résumé, le Maire n'a pas de « chéquier », le comptable émet un mandat pour les dépenses et un titre pour les recettes et c'est la Trésorerie qui assure le suivi de ces actes.

### **Le fonds de roulement : la trésorerie en caisse**

Dans le cadre de cette séparation de l'Ordonnateur et du Comptable, les liquidités se trouvent chez la Comptable Publique qui règle les dépenses avec ces sommes, sans distinction de leur provenance. Les recettes règlent les dépenses en général, sans affectation particulière.

Il est donc important de suivre chaque jour l'état de la trésorerie.

Le budget s'équilibre en recettes et en dépenses : il est donc aisé de penser que chaque dépense est couverte par une recette... Cependant la réalité est différente.

#### Exemple des travaux subventionnés :

La commune règle la totalité des dépenses et une fois les dépenses effectuées, elle sollicite les subventions auprès des organismes financeurs qui doivent ensuite présenter ces dossiers en commission pour vérification et ensuite verser les sommes attendues. Cela peut parfois prendre plusieurs années, notamment pour les subventions Européennes.

### Les documents budgétaires :

Vus dans la première partie de ce document : le compte administratif et le compte de Gestion

### Le Budget Primitif : Année N

Voté par le Conseil Municipal, il contient les prévisions de dépenses et de recettes pour une année, en section de fonctionnement et en section d'investissement

Une fois voté, il permet au Maire d'engager des dépenses et de percevoir les recettes

Il est le seul document budgétaire à pouvoir lever l'impôt, d'où l'importance de prévisions les plus précises possibles.

Il doit (sauf en année électorale) être voté pour le 31 mars de chaque année.

Une délibération doit acter les taux d'impositions locales.

### Les Décisions Modificatives : (Année N)

Le Budget étant un document prévisionnel, il est régulièrement nécessaire en cours d'année d'apporter des modifications pour telle ou telle dépense imprévue ou omise lors de la préparation.

Ces décisions doivent en tout état de cause maintenir l'équilibre budgétaire, soit par la diminution d'une dépense sur un autre article ou bien par une nouvelle recette. Aucune augmentation des taux d'imposition ne peut être proposée après le vote du Budget.

## PROPOSITIONS 2021

### Section de Fonctionnement :

#### DEPENSES

<b>DEPENSES Section de Fonctionnement</b>		<b>2021</b>
<b>Chapitre</b>		Propositions
011 - Charges à caractère général		1 476 535.15
012 - Charges de personnel		1 278 100.00
65 - Autres charges de gestion courante		296 535.36
66 - Charges financières		52 000.00
67 - Charges exceptionnelles		17 500.00
042 - Opérations d'ordre entre section		33 240.90
014 - Reversement GIR		313 000.00
<b>TOTAL</b>		<b>3 466 911.41</b>

#### Le chapitre 023 sera inscrit après examen des recettes

#### Pour mémoire Budget 2020 :

<b>DEPENSES Section de Fonctionnement</b>		
<b>Chapitre</b>		Voté 2020
011 Charges à caractère général		1 313 053.00
012 Charges de personnel		1 202 473.00
65 - Autres charges de gestion courante		279 784.00
66 Charges financières		69 560.00
67 Charges exceptionnelles		263 851.69
042 Opérations d'ordre entre section		38 930.00
014 - Reversement GIR		325 860.00
<b>TOTAL</b>		<b>3 493 511.69</b>
<b>023, Virement à la section d'investissement</b>		<b>1 367 022.19</b>
<b>TOTAL GLOBAL</b>		<b>4 860 533.88</b>

## CHAPITRE 011 : Charges à caractère général : proposé : 1 476 535.15€

Ce chapitre concerne les dépenses nécessaires au fonctionnement des services, à l'entretien des bâtiments, du parc matériel, des fluides, des assurances, des animations et manifestations... etc...

Il est divisé en 70 articles environs. Le fait de voter au niveau du chapitre permet ainsi des dépassements de crédits au niveau des articles, sans avoir à présenter une décision modificative à chaque dépassement.

Une grande partie de ce chapitre concerne les Services Techniques.

Pour établir un prévisionnel de dépenses le plus juste possible, un travail est réalisé en amont avec le Directeur des Services Techniques et l'Adjoint aux Travaux, ligne par ligne et bâtiment par bâtiment, espaces verts, voirie, parc matériel afin d'étudier les besoins.

Ci-dessous, pour information, le récapitulatif de cette préparation :

Compte	désignation nomenclature	Détail	SSC	social	batiments	économiques	voirie	EV	Parc Mat.	TOTAUX 2021
60631	Produits ménagers	(produits entretien)	4 600		8 500	4 000				17 100
60632	Fournitures de petit équipement	(Pièces de rechanges matériels)	7 200	500	32 500	4 950	2 000	1 000	3 000	51 150
60633	Fourniture de voirie						18 500	1 000		19 500
60624	Autres fournitures	(produits pharmaceutiques)	550		700					1 250
6068	Autres fournitures	(fournitures et consommables)	4 600	0	24 050	2 200	11 500	6 800	17 200	66 350
6068	Autres fournitures	(signalétique)					20 500			20 500
60636	Autres fournitures	(vêtements et EPI)	250		2 500			0		2 750
61522	Bâtiments	(entretien des immeubles)	2 600	0	20 865	26 700		500		50 665
615 231	Voies et réseaux						28 500	6 000		34 500
615 232	Entretien et réparations réseaux	(hydrocurage)					4 840			4 840
61 524	Bois et forêts							0		0
61551	Maintenance	Véhicules			0				4 800	4 800
6135	Locations et copies	Minolta + location citerne+ location camion	5 200	0	11 000	0	0	0		16 200
6135	Locations mobilières	(citerne)	1 650			5 250				6 900
6132	locations		60 000		15 040		10 200		8 000	93 240
61558	Autres biens mobiliers	(entretien mobilier)	200	0	3 000	3 500	600	0	0	7 300
6156	Maintenance		17 820	100	39430	3 570	46 000		0	106 920
61521	Entretien terrain		6 000					0		6 000
611	Prestations de services	(illuminations, contrats divers, taille arbres....)	44 314	0	8862	11 200	50 003		2 050	116 429
611		enlèvement algues, peinture au sol...		100	0			1 500		1 600
	TOTAL 611		44 314	100	8 862	11 200	50 003	1 500	2 050	118 029
		ASTRE								160 000
6248	Transports divers	Transports du sable sur plage convention SPL					84 000			84 000
6226	Honoraires	Levés topo				1 000				1 000
6262	Frais de télécommunication	(lignes fixes et mobiles)	6 500		19 900	1 750				28 150
<b>SOUS TOTAL</b>			<b>161 484</b>	<b>700</b>	<b>186 347</b>	<b>64 120</b>	<b>276 642.83</b>	<b>16 800</b>	<b>35 050</b>	<b>901 144</b>

Etant précisé que les rubriques sont les suivantes :

### **SSC (Scolaire, Sports et Culture) :**

Groupe Scolaire, Cantine, Maison des associations, Base nautique, Médiathèque, Salle de sports, Stade, Salle d'activités, Salle du Parc, Boulodrome carteret, Tennis Carteret, Terrain multi-activité, Skate Parc, Terrain de boules, Mini-golf, Phare.

**Social** : MAM et Banque Alimentaire

**Bâtiments** : Mairie, Centre technique, Presbytère, Eglise St Germain, Postes de secours, Sanitaires Eclairage Public, Poste transformation école, Panneaux lumineux, HLM GAZ, Chapelle Saint Louis, Vieille Eglise, Maison des Roulants.

**Economiques** : Office du Tourisme (ex com.com) La Poste, Trésorerie Musculation, Centre Eugène Godey, Salle des Douits, Gare et hangar, Camping, Cimetière, Le Carpe Diem et Sanitaires, Aire d'accueil des Gens du Voyage, Bornes Festives Marchés, Logements, Manifestations.

**Voiries** :

Voiries, Réseaux, Chemins, Littoral et Jeux.

**Espaces Verts** :

Serre Espaces Verts Stade.

**Parc Matériel** :

Véhicules Légers, Poids lourds, Agricole, Petit Matériel, Tentes structures, Chenillette.

Pour mémoire : Voté 2020 : 1 313 053€

Propositions 2021 : 1 476 534.15€, soit une augmentation de 163 481€

Certains articles sont identiques, certains en légère baisse et d'autres en augmentation :

Dépenses « exceptionnelles » 2021

27 500 €	Le budget portuaire est transféré depuis le 01.01.2020 à la SPL des Ports de la Manche.
	Certaines dépenses 2019 ont été réglées par la SPL et nous devons les rembourser.
44 000 €	Transport du sable sur les plages 2020 réglé en 2021
36 000 €	Prévision pour règlement des factures EDF Groupe Scolaire suite à un problème sur le transformateur depuis 2019 (18 000€ pour 2019 et 18 000€ pour 2020)
5 000 €	Signalétique voies douces
20 000 €	Vestiaires Centre Technique
1 500 €	produits entretien. COVID
4 800 €	Contrat SVP
15 000 €	Aménagement ancien local de tri La Poste
10 000 €	Aménagement ancien Office de Tourisme dans le Bourg
8 500 €	Dune Carteret : travaux réalisés par une entreprise
10 000 €	Patrimoine Naturel et Biodiversité pour signalétique
10 000 €	Location pelleteuse Enrochements Ct
13 250 €	Rejets de factures 2020 CONVIVIO (restaurant scolaire) à régler sur 2021

**Ces dépenses supplémentaires représentent un total de 205 550€**

Chapitre 11 - charges à caractère général		Observations	Voté 2020	Réalisé 2020	Propositions 2021
Articles					
605	Effct Réseaux F.TEL				
60611	Eau et assainissement		17 485.00	13 777.71	15 435.00
60612	Energie-Electricité		123 820.00	112 194.02	110 000.00
		Provision pour régul Gp scolaire			36 000.00
		RBST spl FACTURE port réglée par elle			11 478.55

60621	Combustibles			42 100.00	36 923.43	40 000.00
60622	Carburants			26 750.00	14 515.94	22 000.00
60623	Alimentation		Centre E. Godey	25 000.00	7 866.54	20 000.00
60624	Produits de traitement	Pharmacie	pharmacie	1 250.00	204.48	1 250.00
60631	Fourniture d'entretien	Produits ménagers	produits ménagers	14 950.00	16 436.55	17 100.00
60632	Fourniture de petit équipement	Technique		47 350.00	68 720.12	51 150.00
60633	Fourniture de voirie		Plusieurs factures enrobé	10 500.00	10 661.41	19 500.00
60636	Vêtements de travail		Achat T SHIRTS	7 550.00	6 927.43	2 750.00
6064	Fournitures Administratives	Papier		17 500.00	20 213.48	17 500.00
6065	Livres, Disques, Cassettes		médiathèque	15 000.00	13 444.10	15 000.00
6067	Fournitures scolaires			8 000.00	7 721.55	8 000.00
6068	Fournitures et consommables		20 000€ pour amgt CT	65 600.00	52 303.19	66 350.00
	signalétique					5 000.00
611	Contrat prestations services	Contrats de prestations extérieures	contrats divers + illuminations+ repas cantine	363 870.00	274 490.58	119 000.00
611	ASTRE					160 000.00
611	Restauration scolaire		Rejets de factures sur 2020			13 250.00
6132	Locations immobilières		location iveco, tentes fetes de la mer..	78 040.00	71 503.65	93 240.00
6135	Location mobilières		copieurs, web cam, terminal AJ, Groupes électrogènes,	26 994.00	30 605.11	37 040.00
614	Charges locatives		SNCF Réseaux, AOT Phare	1 000.00	443.75	1 000.00
61521	Entretien de terrains			6 000.00	11 544.00	6 000.00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics		inter. St Pesnel et cloisons sanitaires	16 854.00	5 872.07	16 065.00
615228	Entretien et réparation autres bâtiments		ex : nettoyage gouttières plomberie + vestiaires CT	18 550.00	9 857.50	25 000.00
615231	Entretien de voies		Marquage au sol, taille arbres	30 000.00	35 064.32	34 500.00
615232	Entretien et réparation de réseaux			2 000.00		4 840.00
61551	Entretien de matériel roulant			3 400.00	8 750.45	4 800.00
61558	Entretien autres biens mobiliers	Extincteurs, draps centre accueil...	draps centre accueil	14 500.00	8 728.86	5 000.00
	rbst à la SPL factures réglées : Mât de charge, Cat way et chargeuse					13 122.70

6156	Maintenance	contrôles électriques, logiciels, site internet...		107 660.00	61 564.64	106 920.00
6156	Rbst SPL Vérif électrique					2 000.90
6161	Assurances			26 500.00	20 307.51	21 000.00
617	Etudes et recherches		analyses eaux baignades	6 000.00	382.07	6 000.00
6182	Documentation grale et techn.	Abonnements revues	cedralis 3600	7 000.00	10 215.55	10 200.00
	Publication service SVP					4 320.00
6184	Rbst SPL Formation Atout Port			200.00	0.00	300.00
6188	Autres Frais divers		Dialège, Escalier plage, Maintenance système incendie...	700.00	2 524.81	2 600.00
6225	Indemnités			500.00	479.86	
6226	Honoraires		me savereux	26 000.00	35 707.33	26 000.00
6227	Frais d'actes et de contentieux			2 000.00	1 500.00	1 500.00
6231	Annonces et insertions		médialex (demat mp)	5 000.00	680.50	1 000.00
6231	Rbst SPL parution jersey guide					490.00
6232	Fêtes et cérémonies		Chvx blancs, noel, peluches	33 000.00	29 797.36	33 000.00
6233	Foires et expositions	culture et animations		26 400.00	20 346.44	93 650.00
6237	Publications	Annonces Marchés publics	Bulletin Municipal Plaquette	5 000.00	7 299.23	10 000.00
6238	Rbst SPL Autocollants					132.00
6241	Transports de biens	Déplacement Poste Secours Carteret		3 000.00	4 068.00	1 000.00
6247	Transports collectifs		transports piscine et activités	8 000.00	1 797.00	8 000.00
6248	Transports divers		sable SPL			84 000.00
6251	Voyage et déplacements		remboursements	400.00	190.30	200.00
6261	Frais d'affranchissement			6 900.00	8 498.93	8 000.00
6262	Frais de télécommunication			27 630.00	30 057.67	28 150.00
627	Services bancaires et assimilés		Frais encaissement CB	1 500.00	477.59	500.00
6281	Concours divers (cotisations)	CDAS	pavillon bleu, cdas, maires de France...	11 500.00	10 828.67	11 000.00
62876	Remb. GFP rattachement		transports scolaires matin et soir CAC	4 000.00	4 019.94	4 500.00
6288	Autres services extérieurs		Distribution Bullet.	1 000.00	287.28	500.00
63512	Taxes Foncières			17 100.00	18 650.00	19 000.00
6355	Taxes et impôts sur véhicule	cartes grises, vignette		350.00		200.00
637	Autres impôts et taxes	OM, concessions...		1 500.00	933.18	1 000.00
<b>TOTAL CHAPITRE 11</b>		voté mars 1 162 950 3DM		<b>1 312 903.00</b>	<b>1 109 384.10</b>	<b>1 476 534.15</b>

## DETAIL DU BUDGET ANIMATIONS-COMMUNICATION

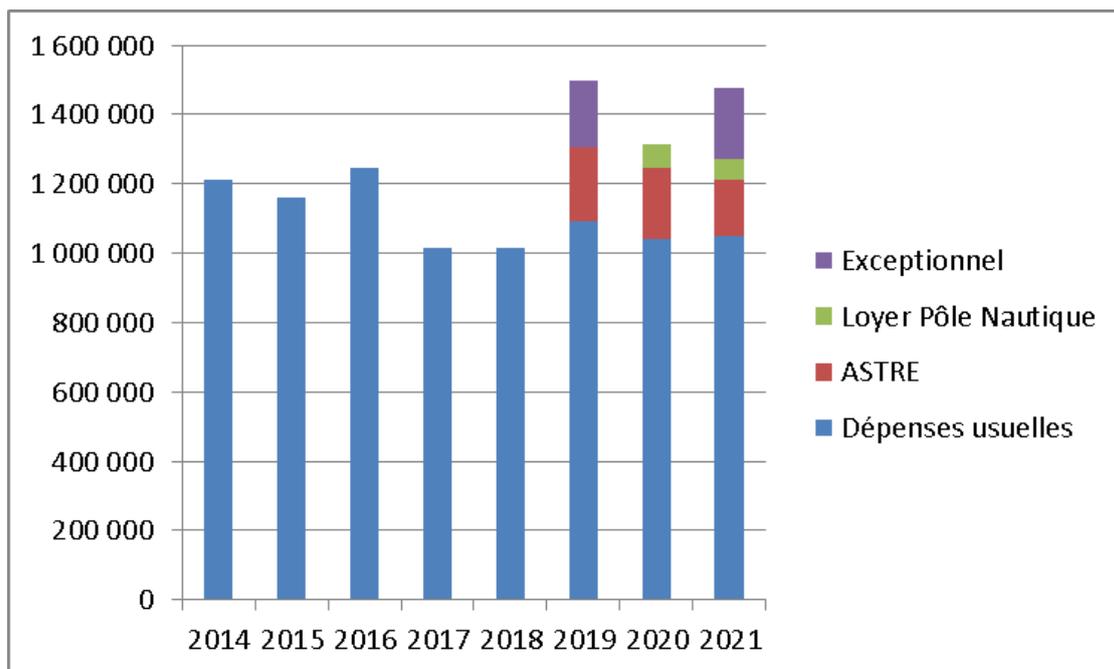
<b>BUDGET ANIMATION &amp; COMMUNICATION</b>								
<b>Libellé</b>	<b>Budget 2020</b>	<b>Budget 2021</b>						
SACEM SPRE : spectacles gérés par la commune	1 000.00	1 000.00						
Affiches et Affichettes animations associations	3 000.00	3 000.00						
ARTBC ( communication et vernissages...)	4 700.00	4 700.00						
Animations Plage et littoral	2 500.00		Non acté pour 2021					
Tour des ports (repas et apéro bulots)	7 500.00	7 500.00	allocation CAC 2500€					
Spectacles de rue (Les Nocturnes de la Plage) * 8 (du 06/07 au 24/08) + concerts des marchés	8 500.00	11 500.00	3000€ pour les concerts des marchés forains					
Fete de la mer (jeux en bois)	800.00	800.00	+2004€ de tente mis au budget location					
Médiathèque	700.00	700.00						
TDF vélo / voile	14 000.00	0.00	Annulé					
Expositions photos le long du havre	2 000.00	2 000.00						
Apéro concert * 9 (du 05/07 au 30/08)	2 500.00	2 500.00						
Téléthon 1 année sur 2 2018 prochain 2020	2 000.00		Port-Bail sur Mer					
Feux d'artifices * 3		25 500.00						
Festival du cinéma - communication		1 000.00						
Pierrick Rêves d'enfants - communication		1 000.00						
Carteret Auto Rétro - communication		1 000.00						
<b>Communication Mairie (voir détail)</b>	<b>15 700.00</b>	<b>18 950.00</b>						
<b>Provisions complémentaire si besoin exceptionnel</b>	<b>12 500.00</b>	<b>12 500.00</b>						
<b>Total</b>	<b>77 400.00</b>	<b>93 650.00</b>						
<b>DETAIL communication Mairie</b>			<b>Budget 2021</b>					
Video + photos commune		2 500.00						
Création plaquette présentation commune		1 450.00						
Site web interventions du prestataires pour modification		500.00						
Communication annuelle		4 000.00						
Goodies		0.00						
Akilux et affiches		3 000.00						
Bulletins municipaux		4 500.00						
Maquette Bulletin Municipal		1 800.00						
Divers		1 200.00						
<b>TOTAL</b>		<b>18 950.00</b>						

### Evolution des inscriptions budgétaires Chapitre 11 -2014 - 2021

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Dépenses usuelles	1 212 190	1 159 850	1 247 420	1 017 590	1 015 702	1 092 014	1 043 050	1 049 984
ASTRE						215 000	205 000	160 000
Loyer Pôle Nautique							65 000	61 000
Exceptionnel						192 138		205 550

Exceptionnel 2019 : inscription du montant de la participation aux Dépenses du Service Commun de la Côte des Isles – Finalement déduit des AC.

Exceptionnel 2021 : Détail donné en amont.



La différence sur la ligne « ASTRE », moins élevée correspond aux nominations de deux contrats temps plein du Service Technique sur des postes d'adjoints techniques stagiaires, dont les salaires seront donc inscrits sur le chapitre 012 : Dépenses de Personnel, à compter du 1<sup>er</sup> Mars 2021.

#### **CHAPITRE 012 : Charges de Personnel : Proposé : 1 278 100€**

Ce chapitre comprend également un certain nombre d'articles : Personnel titulaire, contractuel, cotisations URSSAF, CNRACL (Caisse de retraite : les cotisations CNRACL étaient moins élevées que les cotisations du Régime Général, le gouvernement a décidé que les cotisations devaient être identiques, un lissage a donc lieu depuis plusieurs années), Centre de gestion, Formation, etc...

#### **Au 01.01.2021 :**

Titulaires et stagiaires : 24 - Contractuels : 4

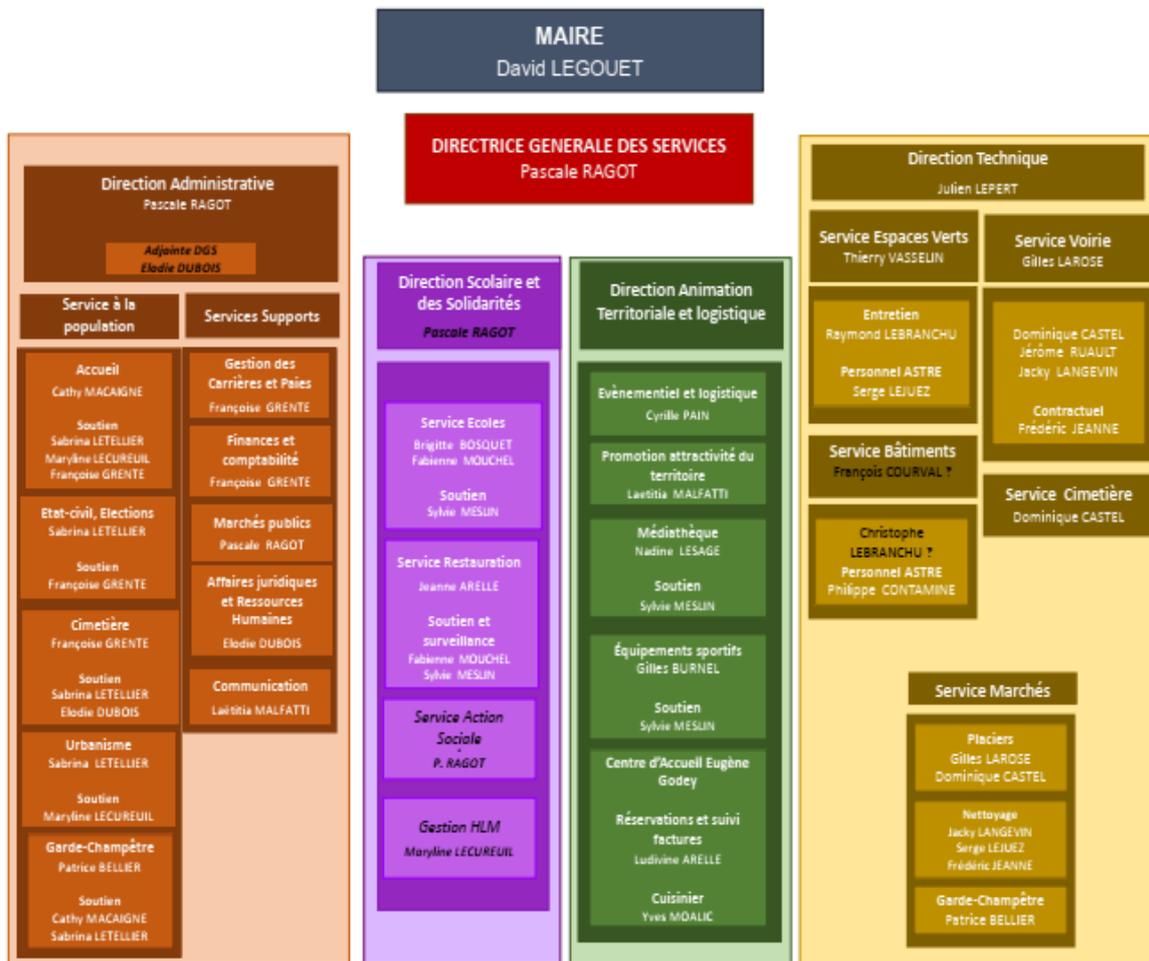
#### **Au 01.03.2021 : 2 nominations Stagiaire Personnel ASTRE et 1 nomination stagiaire personnel contractuel**

Titulaires et stagiaires : 27 - Contractuels : 3

#### **Pour mémoire :**

Nombres d'agents	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Titulaires	32	31	25	27	26	25	23
Non titulaires	3	2	3	3	3	3	5
<b>TOTAL</b>	<b>35</b>	<b>33</b>	<b>28</b>	<b>30</b>	<b>29</b>	<b>28</b>	<b>28</b>
2015 : 1 départ en retraite							
2016 : 1 décès - 4 départs en retraite et 1 départ de la commune							
2017 : 2 agents du service Assainissement intégrés à la commune avec reversement de salaires							
2018 : 1 départ en retraite - 1 départ volontaire et 1 nomination stagiaire							
2019 : 1 retraite pour invalidité							
2020 : 2 départs à la retraite							

## Organigramme du Personnel :



### Une simulation a été effectuée pour l'embauche des personnels :

Coût annuel d'un personnel ASTRE : 39 870€ pour l'un (39h) et 33 923€ pour l'autre.

Un adjoint technique au 1<sup>er</sup> échelon représente un coût de 27 419€ annuel sans régime indemnitaire et 30 394€ avec le régime indemnitaire.

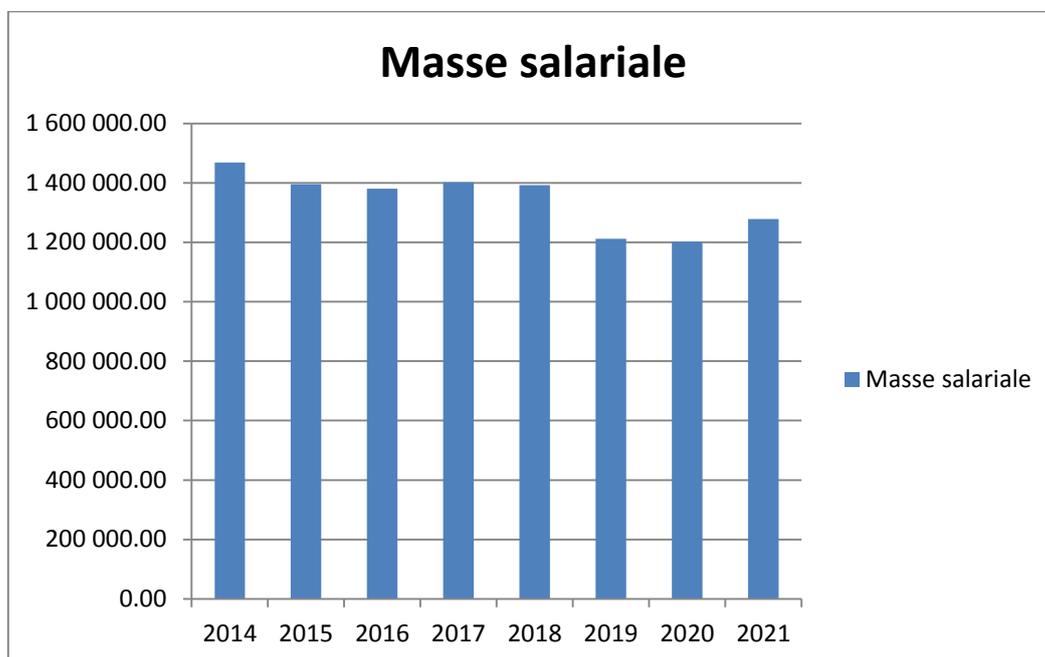
Les deux agents embauchés avaient des services antérieurs à prendre en compte au moment de leur nomination. Ils ne sont donc pas recrutés au 1<sup>er</sup> échelon et percevront le régime indemnitaire.

Les coûts sont les suivants pour les deux adjoints techniques : 31 788€ sur 10 mois (38 145 € annuel)

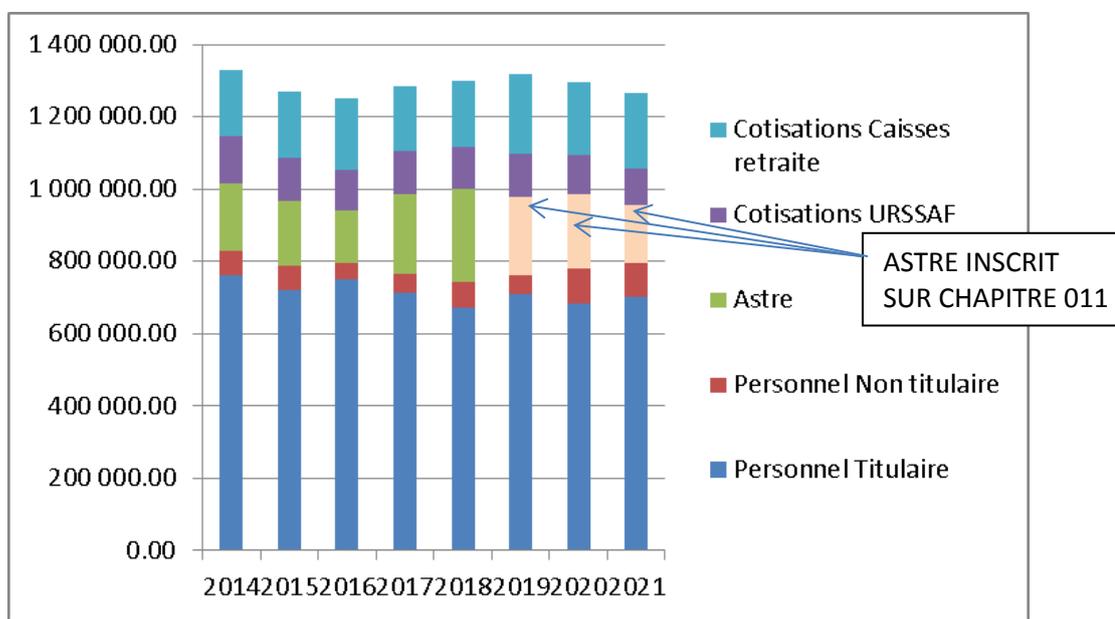
Pour l'agent du Centre Eugène Godey, elle est plus jeune et elle est donc recrutée sur un échelon moins élevé : coût prévu au Budget sur 10 mois : 27 308€ avec régime indemnitaire, soit 31 859€ annuel.

Impact budgétaire embauche trois agents (coût annuel)			
	ASTRE	Mairie avec régime indemnitaire	Différence
Philippe CONTAMINE	39870	38145	-1725
Serge LEJUEZ	33923	38145	4222
	Contractuelle	Mairie avec régime indemnitaire	
Ludivine ARELLE	27308	31859	4551
	Impact annuel		7048

**Evolution du Chapitre 12 depuis 2014 (Inscriptions budgétaires)**



**DETAIL PAR POSTE**



**CHAPITRE 65 : Autres charges de gestion courante : proposé 296 535.36 €**

Ce chapitre comprend les articles relatifs aux indemnités des élus et aux cotisations diverses y afférentes : 110 547.96€ et les cotisations part patronale : 14 048.40€.

Il comprend également les admissions en non-valeur (5000€) et les effacements de dette (5000€), les participations diverses : Fonds de Solidarité pour le logement, Fonds Social Energie, les participations aux frais scolaires des autres communes pour les élèves de Barneville-Carteret qui y sont scolarisés sur dérogation, la subvention au CCAS (4000€) et les subventions aux associations 126 856.00€

### Détail des propositions pour les subventions aux associations :

SUBVENTIONS 2021							
ANIMATIONS	Voté 2020	Propositions 2021					
Fête des Pirates	1500	0	non demandé				
Festival de cinema	5000	4000	+ communication				
Polo	1500	5100	1500 + 2 fois 1800 pour 30 cavaliers hébergés au Centre EG sur présentation des factures				
Carteret Auto Retro	5000	5000					
Festival de la Gliss	20000	15000	baisse volontaire demandée				
Gulf stram		0	subvention demandée mais non actée				
Amicale de la plage	500	0	non demandé				
Aviron Course Jersey-Carteret	2000	0	trésorerie bénéficiaire				
<b>Sous-total</b>	<b>35500</b>	<b>29100</b>					
<b>LOISIRS</b>							
Les cadres de Léa	130	0	trésorerie bénéficiaire				
Andromède		0	demande de fonctionnement non actée				
<b>Sous-total</b>	<b>130</b>	<b>0</b>					
<b>CULTURE</b>							
Art Bc	1500		non demandé				
Chorale Intermède	500		non demandé				
Jumelage Allemagne* (Aide Voyage France All)	1500		non demandé				
Jumpelage Anglo Normand	300		non demandé				
Ecole du cirque Sol'Air	2500	2500					
Vespéris (vote novembre 2020)	400						
<b>Sous-total</b>	<b>6700</b>	<b>2500</b>					
<b>DIVERS</b>							
Train Touristique (50%travaux réfection du pont métallique Gerfleur)	3475		travail en concertation avec le Cotentin				
Au rv des 7 Lieux	200		non demandé				
Office National Bleuet de France vote Novembre 2020	100						
<b>Sous-total</b>	<b>3675</b>	<b>0</b>					
<b>EDUCATION</b>							
<b>APE</b>							
Clos des sources	500		autre compte				
Lycée Professionnel maritime	50		non demandé				
Animation Cot'active		7500					
<b>Sous-total</b>	<b>550</b>	<b>7500</b>					
<b>SOCIAL</b>							
Banque Alimentaire	500	500					
Asso Normande d'entraide aux handicapés physiques	50	100	300 / 3 associations				
Sclérose en plaque	200	100	300 / 3 associations				
Restos du Cœur	500	500					
Secours Catholique	500	500					
Soins Palliatifs vote novembre 2020	500	500					
<b>Sous-total</b>	<b>2250</b>	<b>2200</b>					
<b>EXTERIEUR</b>							
SPA Cherbourg	50	100	300 / 3 associations				
C.P.I.E. LESSAY	300	300					
<b>Sous-total</b>	<b>350</b>	<b>400</b>					

SPORTS						
Aviron	2500	0	trésorerie bénéficiaire			
Aviron sous réserve embauche	6000	0	chef de base			
Courir ensemble	5000	0	non demandé			
Golf	2000	0	trésorerie bénéficiaire			
Goélette vote novembre 2020 (+ 13 000)	15000	0	aidé fin 2020			
Football	4500	5000				
Horse Ball	3500	0	non demandé			
judo	1800	2500				
Tennis	800	0	trésorerie bénéficiaire			
Tennis de table	800	0	non demandé			
Voile	10000	40000	chef de base			
Divers si demandes en cours d'année	4000	5000				
Erasmus Lou Belz	500		versé en 2020 et sera réalisé après la crise sanitaire			
Sponsoring Pierrick Ledard	1500	1500				
Sponsoring Valentin ROUXEL (secours humanitaire)	500		versé en 2020 et sera réalisé après la crise sanitaire			
Foot trotteur Baptiste Fauvel		500				
<b>Sous-total</b>	<b>58400</b>	<b>54500</b>				
<b>TOTAL</b>	<b>107555</b>	96200				
Subventions Ancien Pôle de proximité transférées				0		
Délibération d'approbation : Conseil Municipal du 05/02/2019						
Havre des Arts	932	932				
Amicale Pompiers BCT	1064	1064				
Amicale Pompiers PB	1081	1081				
CAP	2641	2641				
USP	7706	7706				
FSE Collège	622	622				
Ass Parents Collège	622	622				
Ass Sportive Collège	559	559				
Collège PB	4661	4661				
SAG	7768	7768				
<b>TOTAL</b>	<b>27656</b>	<b>27656</b>		123856		

## CHAPITRE 66 : Charges financières – propositions 52 000€ 45000€ : intérêts des emprunts et 7 000€ ICNE

Etat de la dette :

Etat de la dette 2021											
Référence	Motif	Prêteur	durée	Réel	Taux	Type	Capital initial	Capital restant dû 31/12/2020	Amort (2021)	Intérêts (2021)	Échéances (2021)
00045172610-1	travaux place du Docteur Auvret	CA	180	3.94	Fixe	180000	19 362.13	15 413.60	537.00	15 950.60	
7591804-1	Travaux de voirie programme 2009	CE	180	3.91	Fixe	250000	66 666.52	16 666.68	2 362.30	19 028.98	
7807182-1	Travaux de confortement de la falaise 2ème tranche	CE	180	3.08	Fixe	200000	66 666.80	13 333.32	1 868.50	15 201.82	
7806437-1	Toitures Salle douits et Centre Accueil	CE	120	2.63	Fixe	100000	0.00	0.00	0.00	0.00	
A1410012-1	Salle de Sports et City Park	CE	228	2.2	Eurib	450000	258 863.97	34 407.90	6 696.89	41 104.79	
A1410011-1	Groupe Scolaire	CE	228	2.2	Eurib	610000	351 825.51	49 140.23	4 927.89	54 068.12	
1000034646-1	Travaux ateliers municipaux	CA	180	3.63	Fixe	400000	213 333.24	26 666.68	7 381.00	34 047.68	
4262694-1	Travaux Urgence 2014 Enrochements	CE	240	3.75	Fixe	400000	270 000.00	20 000.00	9 843.76	29 843.76	
4380562-1	Divers investissements	CE	120	1.64	Fixe	300000	133 520.65	30 586.25	2 002.27	32 588.52	
MON506807-1	Divers investissements	LBP	180	1.85	Fixe	350000	239 166.73	23 333.32	4 262.72	27 596.04	
MON520417EUR/0521260-	Acquisition terrains DROUET	LBP	120	1.06	Fixe	350000	262 500.00	35 000.00	2 643.38	37 643.38	
<b>Total</b>							3590000	1 881 905.55	264 547.98	42 525.71	307 073.69

Intérêts courus non échus  
**BARNEVILLE-CARTERET**  
 2021

Numéro emprunt et sous n°	Périodicité	Date échéance	Intérêts de l'échéance	ICNE
00045172610 1	Trimestrielle	10/01/2022	38,89	34,57
10000034646 1	Trimestrielle	10/01/2022	1 694,00	1 505,78
4262694 1	Trimestrielle	15/02/2022	2 343,75	1 171,88
4380562 1	Trimestrielle	15/01/2022	422,03	351,69
7591804 1	Trimestrielle	15/02/2022	488,75	244,38
7807182 1	Trimestrielle	15/02/2022	404,00	202,00
A1410011 1	Trimestrielle	18/01/2022	2 368,92	1 895,14
MON506807 1	Trimestrielle	01/01/2022	998,23	987,14
MON520417EUR/0521260 1	Trimestrielle	01/02/2022	602,88	395,22
<i>Total</i>				6 787,80

**CHAPITRE 67 : charges exceptionnelles : proposition : 17 500.00€**

Les sommes de ce chapitre sont difficiles à estimer en raison du caractère « exceptionnel ». Cependant cette année, il ne semble pas qu'il y ait de sommes telles les années précédentes avec les budgets transférés et les sommes à reverser.

Quelques lignes sont ouvertes sur les charges diverses (500€), les titres annulés et une somme de 10 000€ sur autres charges, ainsi qu'une somme de 6 500€ que nous devons reverser à la SPL des Ports de la Manche (congrés des agents détachés).

**CHAPITRE 042 : Opérations d'ordre entre sections : proposition : 33 240.90€**

Cette somme correspond à la Dotation aux amortissements pour l'année, la même somme sera inscrite en section d'investissement – recettes.

Comme évoqué dans les explications du compte administratif, les communes de moins de 3 500 habitants n'amortissent pas tous leurs biens. Les amortissements pour la commune correspondent aux chapitres 204 (participations).

**CHAPITRE 014 : ATTENUATION DE PRODUITS : proposition : 313 000.00€**

Article 739221 : Autres reversements de fiscalité (Prélèvement GIR) : 285 000€

RAPPEL : Le fonds national de garantie individuelle des ressources (**FNGIR**) permet de compenser pour chaque commune et établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, les conséquences financières de la réforme de la fiscalité locale, en application du point 2.1 de l'article 78 de la loi no 2009-1673.

Article 739223 : Fonds de Péréquation des Ressources Communales et Intercommunales : 28 000€.

Le Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPRIC) consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

## LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT:

<b>RECETTES Section de Fonctionnement</b>	
	<b>2021</b>
<b>Chapitre</b>	Propositions
002 - Excédent antérieur reporté	<b>857 388.95</b>
013 - Atténuation de charges	25 000.00
70 - Produits des services	99 800.00
73 - Impôts et Taxes	2 546 891.00
74 - Dotations et participations	774 500.00
75 - Autres produits de gestion courante	153 000.00
76 - Produits financiers	26 000.00
77 - Produits exceptionnels	46 000.00
042 - Opérations d'ordre entre section	30 000.00
<b>TOTAL</b>	<b>4 558 579.95</b>

Pour mémoire : 2020

<b>RECETTES Section de Fonctionnement</b>	
	<b>Voté 2020</b>
002 - Excédent antérieur reporté	934 326.47
013 - Atténuation de charges	20 000.00
70 - Produits des services	67 300.00
73 - Impôts et Taxes	2 430 235.00
74 - Dotations et participations	910 537.00
75 - Autres produits de gestion courante	183 500.00
76 - Produits financiers	36 173.68
77 - Produits exceptionnels	240 061.73
042 - Opérations d'ordre entre section	38 400.00
<b>TOTAL</b>	<b>4 860 533.88</b>

**CHAPITRE 002 : Excédent antérieur reporté : 857 388.95€**  
**(Résultat du Compte Administratif 2020)**

**CHAPITRE 013 : Atténuation de charges : proposition : 25 000€**

Ce chapitre concerne le remboursement par l'assurance des congés maladie ou temps partiel thérapeutique des agents.

**CHAPITRE 70 : Produits des services : proposition : 99 800€**

Sont inscrites sur ce chapitre, les recettes des concessions dans les cimetières (2 800€), les redevances pour occupation du Domaine Public par certains opérateurs (2000€), les redevances pour cabines de plage (20 000€), la salle de sports, la restauration scolaire (35 000€)...ainsi qu'une somme de 37 000€ correspondant au remboursement par la SPL des Ports de la Manche, des cotisations retraite pour les agents détachés.

## CHAPITRE 73 : Impôts et taxes : proposition : 2 543 200€

Sont inscrites sur ce chapitre les recettes provenant des impôts locaux pour 1 625 000€ (la Taxe d'habitation est supprimée, mais l'Etat attribue la compensation). 1 623 513.00€ ont été perçus en 2020, la hausse sur les bases étant estimées par la Loi de Finances 2021 à 0.2%, la somme a été ajustée à 1 625 000€ pour 2021. L'état de notification des bases, transmis par la Direction des Finances Publiques n'a à ce jour pas encore été transmis.

### **VOTE du taux des impôts locaux :**

Il n'est proposé aucune hausse des impôts locaux en 2021 (aucune augmentation n'est intervenue pendant le précédent mandat)

Pour information :

Les taux sont ainsi fixés depuis 2017, en concordance avec l'ensemble des communes de l'agglomération du Cotentin sur l'uniformisation des taux :

#### Tableau comparatif

Taxes	Bases 2016	Taux 2016	Produit estimé BP	Taux (agгло)	Produit estimé avec nouveau taux	Bases 2021 estimées (+0.2%)	Taux	Produit estimé
TH	6 541 905.00	13.24	866 148.22	8.09	529 240.11	7 234 440.00	8.09	585 266.00
TF	4 367 702.00	16.48	719 797.29	21.64	945 170.71	4 732 446.00	21.64	1 024 101.00
TFBN	99 947.00	18.04	18 030.44	20.12	20 109.34	94 789.00	20.12	19 071.00
CFE	558 994.00		0.00					
		<b>TOTAL</b>	<b>1 603 975.95</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 494 520.16</b>		<b>TOTAL</b>	<b>1 628 438.00</b>
					Différence produit attendu (anciens taux et nouveaux taux agгло)	109 455.79		Inscrit 1 625 000€
					Attribution Compensation ancienne Taxe Professionnelle (CFE)	268 853.00	L'augmentation des bases ne concerne pas toutes les résidences pour la TH	
					<b>TOTAL DES AC</b>	<b>378 308.79</b>		

Les Attributions de Compensation du Cotentin sont également inscrites sur ce chapitre à hauteur de 628 691€, la somme provisoire est identique à celle perçue en 2020, la commune ayant décidé de prendre la compétence des eaux pluviales pour deux années. Pour rappel, sans cette délégation de compétence, il aurait été prélevé 54 896€.

Le remboursement du contingent d'aide sociale d'un montant de 126 000€ est également incorporé dans les AC.

Le FPIC est estimé à 25 000€

#### ***Répartition du prélèvement et du reversement entre un EPCI et ses communes membres***

*Une fois le prélèvement ou le reversement calculé au niveau d'un ensemble intercommunal, celui-ci sera réparti entre l'EPCI et ses communes membres en deux temps : dans un premier temps entre l'EPCI d'une part et l'ensemble de ses communes membres d'autre part, dans un second temps entre les communes membres. Une répartition « de droit commun » est prévue à la fois pour le prélèvement et le reversement, en fonction de la richesse respective de l'EPCI et de ses communes membres (mesurée par leur contribution au potentiel fiscal agrégé (PFA)). Toutefois, par dérogation, l'organe délibérant de l'EPCI peut procéder à une répartition alternative.*

Les Droits de place des marchés forains, augmentés en 2020, sont estimés à 35 000€ et les taxes additionnelles aux droits de mutation, en nette hausse en 2020 (299 271€) sont inscrits à hauteur de 230 000€, en espérant que l'attractivité immobilière de la commune continue.

#### **CHAPITRE 74 : Dotations et participations : proposition : 774 500€**

Sont inscrites sur ce chapitre les recettes issues de :

La Dotation Forfaitaire (DGF) pour 424 000€

La Dotation de Solidarité Rurale pour 200 000€

La Dotation Nationale de Péréquation pour 50 000€

La Participation des autres communes aux frais scolaires pour 5 000€

L'attribution du FDTP (Fonds Départemental de la Taxe Professionnelle) pour 40 000€

Les allocations compensatrices pour 52 500.00€

#### **CHAPITRE 75 : Autres produits de gestion courante : proposition 153 000€**

Sont inscrites sur ce chapitre les recettes issues des :

Revenus des immeubles : Sans perspective d'issue de la crise sanitaire, l'estimation est prudente à hauteur de 150 000€ (contre 185 000 ou 190 000€ habituellement)

Une ligne « autres recettes » est ouverte à hauteur de 3000€

#### **CHAPITRE 76 : Produits financiers : proposition 26 000€**

Dans le cadre des emprunts Grand Chantier, et de la convention tripartite entre la banque Caisse d'Epargne, EDF et la Commune, EDF s'est engagée à reverser les intérêts des deux emprunts à hauteur de 3.90%, inscrits sur ce chapitre.

#### **CHAPITRE 77 : Produits exceptionnels : 46 000€**

Mandats annulés : 11 000€ et produits divers : 35 000€ (remboursements des sinistres assurances, etc...)

**Le montant global des propositions de recettes pour l'année 2021 s'élève à 4 558 579.95€**

**Le montant global des propositions de dépenses pour l'année 2021 s'élève à 3 466 911.41€**

**La différence (l'autofinancement) de 1 091 669.54€ est donc inscrite au chapitre 023 en dépenses de fonctionnement et en recettes au chapitre 021 en section d'investissement.**

<b>DEPENSES Section de Fonctionnement</b>		<b>2021</b>
<b>Chapitre</b>		Propositions
011 - Charges à caractère général		1 476 534.15
012 - Charges de personnel		1 278 100.00
65 - Autres charges de gestion courante		296 535.36
66 - Charges financières		52 000.00
67 - Charges exceptionnelles		17 500.00
042 - Opérations d'ordre entre section		33 240.90
014 - Reversement GIR		313 000.00
<b>TOTAL</b>		<b>3 466 910.41</b>
<b>023 - Virement à la section d'investissement</b>		<b>1 091 669.54</b>
<b>TOTAL GLOBAL</b>		<b>4 558 579.95</b>
<b>RECETTES Section de Fonctionnement</b>		<b>2021</b>
<b>Chapitre</b>		Propositions
002 - Excédent antérieur reporté		857 388.95
013 - Atténuation de charges		25 000.00
70 - Produits des services		99 800.00
73 - Impôts et Taxes		2 546 891.00
74 - Dotations et participations		774 500.00
75 - Autres produits de gestion courante		153 000.00
76 - Produits financiers		26 000.00
77 - Produits exceptionnels		46 000.00
042 - Opérations d'ordre entre section		30 000.00
<b>TOTAL</b>		<b>4 558 579.95</b>

Le Budget 2021 présente donc des propositions équilibrées en dépenses et en recettes en section de fonctionnement à hauteur de 4 558 579.95€.

### Section d'Investissement : Propositions 2021 :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
Chapitre	Propositions 2021
001 - Solde exécution investissement reporté	924 906.51
10 - Remboursement TAM	8 438.03
13 - Subventions d'investissement	120 098.31
16- Remboursement d'emprunts	350 478.20
20 - Immobilisations incorporelles	138 115.94
204 - Subventions d'équipement versées	22 000.00
21 - Immobilisations corporelles	595 730.37
23 - Immobilisations en cours	1 696 758.89
26- Participation et créances rattachées	22 473.00
040 - Opération ordres (travaux en régie)	30 000.00
041- Opérations patrimoniales	269 821.88
<b>TOTAL</b>	<b>4 178 821.13</b>

**Chapitre 001 :** Solde exécution reporté : résultat de clôture au 31 décembre du compte administratif 2020.

**Chapitre 10 :** Exceptionnel pour 2021 : Remboursement de la taxe d'aménagement versée pour une autorisation d'urbanisme abandonnée.

**Chapitre 16 :** Remboursement du capital des emprunts :  
Spécificité :

Etat de la dette 2021																
Référence	Motif	Prêteur	DateVers.	DateFin	durée	Taux	Taux Type	Vie Moy.	Durée Rési	Périodicité	Capital initial	Capital restant dû 31/12/2020	Amort (2021)	Intérêts (2021)	Échéances (2021)	
00045172610-1	travaux place du Docteur Auvret	CA	04/01/07	10/01/22	180	3.94	Fixe	28.03	1a7m	T	180000	19 362.13	15 413.60	537.00	15 950.60	
7591804-1	Travaux de voirie programme 2009	CE	06/11/09	15/11/24	180	3.91	Fixe	62	4a5m	T	250000	66 666.52	16 666.68	2 362.30	19 028.98	
7807182-1	Travaux de confortement de la falaise 2ème tranche	CE	19/11/10	15/11/25	180	3.08	Fixe	113.08	5a5m	T	200000	66 666.80	13 333.32	1 868.50	15 201.82	
7806437-1	Toitures Salle doults et Centre Accueil	CE	19/11/10	15/11/20	120	2.63	Fixe	470.37	5 a 5 m	T	100000	0.00	0.00	0.00	0.00	
A1410012-1	Salle de Sports et City Park	CE	18/04/11	18/04/30	228	2.2	Eurib	27.28	9a10m	T	450000	258 863.97	34 407.90	6 696.89	41 104.79	
A1410011-1	Groupe Scolaire	CE	18/04/11	18/04/30	228	2.2	Eurib	43.47	9a10m	T	610000	351 825.51	49 140.23	4 927.89	54 068.12	
10000034646-1	Travaux ateliers municipaux	CA	10/10/13	10/10/28	180	3.63	Fixe	127.54	8a4m	T	400000	213 333.24	26 666.68	7 381.00	34 047.68	
4262694-1	Travaux Urgence 2014 Enrochements	CE	02/05/14	15/05/34	240	3.75	Fixe	157.05	13a10m	T	400000	270 000.00	20 000.00	9 843.76	29 843.76	
4380562-1	Divers investissements	CE	31/12/14	15/01/25	120	1.64	Fixe	293.44	4a7m	T	300000	133 520.65	30 586.25	2 002.27	32 588.52	
MON506807-1	Divers investissements	LBP	31/12/15	01/01/31	180	1.85	Fixe	220.09	10a7m	T	350000	239 166.73	23 333.32	4 262.72	27 596.04	
ION520417EUR/0521260	Acquisition terrains DROUET	LBP	30/04/18	01/05/28	120	1.06	Fixe	218.41	7A12M	T	350000	262 500.00	35 000.00	2 643.38	37 643.38	
<b>Total</b>											3590000	1 881 905.55	264 547.98	42 525.71	307 073.69	
Ajouter le remboursement du capital des 2 prêts Grand Chantier convention signée pour remboursement du capital 2020 et 2021												32 392.00				
												23 823.00				
												320 762.98				
Ainsi que le remboursement anticipé selon la convention initiale																
Prêt A1410012-1 450 000€			Subvention EDF 17 550€ intérêts 2021 : 4927.89 - remboursement anticipé									12 622.11				
Prêt A1410011-1 610 000€			Subvention EDF 23 790€ intérêts 2021 : 6696.89 - remboursement anticipé									17 093.11				
Inscription budget 2021 compte 16											TOTAL Amort. Capital	350 478.20				

**Chapitre 20** : Immobilisations incorporelles : Maîtrise d'œuvre, études...

**Chapitre 204** : Subvention d'Équipement versées : participations pour effacement de réseaux (ouvertures de lignes pour 2021 pour les effacements prévus du village du Tôt en 2022 et participation à la Commune de Saint Jean de la Rivière pour la jonction des travaux du boulevard Maritime qu'elle réalisera avant la saison).

**Chapitre 21** : Immobilisations corporelles : Travaux d'équipements des bâtiments (menuiseries..) travaux sur sol d'autrui : enrochements, acquisitions de matériel divers, technique, informatique, de biens...

**Chapitre 23** : Immobilisations en cours : travaux de voirie, éclairage public, de constructions...

**Chapitre 26** : Participations et créances rattachées : participation au capital des SPL tourisme (4 473€) et SPL des ports de la Manche (18 000€).

**Chapitre 040** : Opérations d'ordre entre sections : Travaux en Régie (même somme inscrite en section de fonctionnement : dépenses. Les travaux en Régie sont les travaux réalisés pour une opération par les services municipaux. Les dépenses y afférentes correspondent à de l'achat de matériaux en section de fonctionnement et aux dépenses de personnel. En fin d'année, un état des dépenses et du temps passé par les agents est établi et le montant correspondant est inscrit en dépenses investissement (ces travaux donnant une plus-value aux biens), pour compenser, la même somme est inscrite en recettes de fonctionnement pour neutraliser les dépenses effectuées.

**Chapitre 041** : Opérations Patrimoniales, Il s'agit d'intégrer les frais d'études et de maîtrise d'œuvre inscrits depuis plusieurs années au chapitre 020, aux travaux concernés, exemple : les frais de maîtrise d'œuvre des travaux du boulevard maritime doivent comptablement être rattachés aux travaux du boulevard maritime.

Ces écritures sont inscrites en dépenses et en recettes d'investissement, pour neutraliser leur effet sur l'équilibre budgétaire.

Articles	Désignations	RESTES A REALISER	Ouvertures de crédits	Nouveaux crédits	Totaux
001	Déficit antérieur reporté			924 906.51	924 906.51
10226	Remboursement TAM (paiement sur Projet abandonné)		8 438.03		8 438.03
					0.00
1313	Rectification inscription au mauvais compte			102 552.00	102 552.00
1316	Rectification inscription au mauvais compte			9 871.00	9 871.00
1337	Rectification inscription au mauvais compte			7 675.31	7 675.31
	<b>TOTAL 13</b>			<b>120 098.31</b>	<b>120 098.31</b>
1641	Remboursement capital emprunts			264 547.98	264 547.98
1641	Subvention EDF remboursement anticipé Capital			85 930.22	85 930.22
<b>Total 16</b>				<b>350 478.20</b>	<b>350 478.20</b>
2031-500	MO Boulevard Maritime (solde)			1 020.00	1 020.00
2031-420	Etude diagnostic Eglise solde A. PAQUIN			3 000.00	3 000.00
2031-420	MO Paquin Travaux Eglise			15 000.00	15 000.00
2031-151	Etude diagnostic Chapelle St Louis			6 000.00	6 000.00
2031-310	MO Abri SNSM	21 339.94		2 000.00	23 339.94
2031	MO Carrefour boudet			9 264.00	9 264.00
2031	MO Parking du Havre			12 132.00	12 132.00
2031-800	MO Promenade Abbé Lebouteiller			35 000.00	35 000.00
2031	BRGM - Etude Falaise			23 360.00	23 360.00
2031	Divers			10 000.00	10 000.00
<b>Total 2031</b>				<b>116 776.00</b>	<b>138 115.94</b>

204182	Effacement village du TôtTranche ferme 35700€ et Tranche conditionnelle 10800€			1 000.00	1 000.00
20422	Effacement Réseaux orange			1 000.00	1 000.00
2041412	Participation Trvaux Bd Maritime St Jean			20 000.00	20 000.00
<b>204</b>				<b>22 000.00</b>	<b>22 000.00</b>
					0.00
2111	Acquisitions			10 000.00	10 000.00
21311	Mairie Toiture				
21312	Ecole - Matériel divers estimation			3 000.00	3 000.00
21316	Columbariums (commande signée et un autre à acheter)			9 600.00	9 600.00
21316	Banc cimetière Carteret			1 800.00	1 800.00
21316	Cave urnes			6 000.00	6 000.00
21318	Menuiseries Logement la Poste		9 486.25		9 486.25
21318	Menuiseries Salle du parc logement		1 911.45	2 107.96	4 019.41
21318	Menuiserie Logement Ancienne trésorerie		2 376.00		2 376.00
21318	Menuiseries et portes la poste			20 126.98	20 126.98
21318	Maçonnerie La Poste			12 000.00	12 000.00
21318	Travaux divers (condamnation réseaux, chauffage..)			10 000.00	10 000.00
21318	Maçonnerie Gymusclub			2 712.00	2 712.00
21318	Devis Belz Gymusclub			500.00	500.00
21318	Vestiaires Centre Technique		23 288.29	5 000.00	28 288.29
21318-420	Eglise Toiture + retable + autel			0.00	0.00
21318-420	Travaux Eglise			0.00	0.00
21318	Divers			10 000.00	10 000.00
21318	Sanitaire Ecologique Skate Park	26 064.00			26 064.00
2135	Sanitaire Ecologique Le Phare			27 000.00	27 000.00
2135	Divers			10 000.00	10 000.00
2145	Enrochements (33ml)			50 000.00	50 000.00
2145	Fascines - Ganivelles			35 000.00	35 000.00
2152	Mobilier, bancs poubelles signalétique, parc vélos			15 000.00	15 000.00
21568	Autre matériel défense civile (défibrillateur, paddle rescue, chaise...)		1810.55	4000	5810.55
2158	Tentes			5000	5000
2158	Equipement portatif		7 067.00	8 000.00	15 067.00
2182	Véhicules électriques			34 000.00	34 000.00
2182	Tractopelle			110 000.00	110 000.00
2182	micro tracteur espaces verts				0.00
2182	Minipelle	42 414.00			42 414.00
2183	Matériel Informatique (portables et équipement visio salle conseil)		861.00	12 000.00	12 861.00
2183	Equipement informatique Label Ecole Numérique			12 717.60	12 717.60
2184	Mobilier			1 500.00	1 500.00
2188	Mobilier autre que technique (jeux)	23 387.29		30 000.00	53 387.29
2188	Divers			10 000.00	10 000.00
<b>TOTAL 21</b>			<b>46 800.54</b>	<b>457 064.54</b>	<b>595 730.37</b>
					0.00
2313	Accessibilité voirie devis 70 000 environ			15 000.00	15 000.00
2313	Divers			10 000.00	10 000.00
2313-51	Chapelle Saint Louis				0.00
2313-310	Abri SNSM	310 000.00		70 000.00	380 000.00
					0.00
<b>Total 2313</b>			<b>0.00</b>	<b>95 000.00</b>	<b>405 000.00</b>

2315-095	Géoréférencement réseaux EP	21 960.00		8 760.00	30 720.00
2315-095	EP Divers (rue de dessus le bourg)			15 000.00	15 000.00
2315-095	Modif réseau EP Rue de Cherbourg		1 179.20		1 179.20
2315-095	Boulevard Maritime (9 )			11 000.00	11 000.00
2315-095	Village du tôt lampadaires				0.00
2315-095	Eclairage Passages piétons				0.00
2315-128	Place Terminus			121 380.00	121 380.00
2315-128	Rue Bocage 2ème tranche	71 561.04			71 561.04
2315-128	Rue des petits champs			120 000.00	120 000.00
	Rue des Courtes Pièces				
	Chemin du Lilet				
2315-128	Rue des Pins			15 000.00	15 000.00
2315-128	Village du Tôt (voirie)			0.00	0.00
2315-128	Révisions Eurovia		4 402.05		4 402.05
2315-128	Blocs Véhicules Parkings		4 907.52		4 907.52
2315-128	Peinture Parking Valnotte		2 028.00		2 028.00
2315-128	Voie douce entre l'av de la Mer et le bd des Ecréhous			76 287.72	76 287.72
2315-128	Voie douce déviation square			0.00	0.00
2315-600	Aménagement parking valnotte	214 762.92			214 762.92
2315-500	Boulevard Maritime (solde)		579.96		579.96
2315-700	Aménagement Parking du Havre			160 000.00	160 000.00
2315-800	Entrée de ville Carrefour Boudet			180 000.00	180 000.00
2315-850	Aménagement Promenade Abbé Lebouteiller			200 000.00	200 000.00
2315	Divers investissements			62 950.48	62 950.48
<b>TOTAL 2315</b>		<b>731 489.19</b>	<b>13 096.73</b>	<b>970 378.20</b>	<b>1 291 758.89</b>
					0.00
261	Participation SPL Tourisme			4 473.00	4 473.00
261	Participation SPL des Ports			18 000.00	18 000.00
<b>Total 26</b>				<b>22 473.00</b>	<b>22 473.00</b>
					0.00
040/2313	Travaux en régie			30 000.00	30 000.00
<b>040 Total</b>				<b>30 000.00</b>	<b>30 000.00</b>
<b>041 Intégrations frais d'études</b>					
2151/041	Boulevard Maritime			163 765.53	163 765.53
2151/041	Voirie			4 464.58	4 464.58
21318/041	Chapelle Saint Louis			3 554.40	3 554.40
21318/041	Tennis			7 018.13	7 018.13
21318/041	Sanitaires			2 040.00	2 040.00
21318/041	Eglise			17 478.00	17 478.00
21318/041	Centre Eugène Godey			11 481.60	11 481.60
2313/041	Abri SNSM			60 019.64	60 019.64
<b>TOTAL 041</b>	<b>Opérations patrimoniales</b>			<b>269 821.88</b>	<b>269 821.88</b>
<b>TOTAL</b>	<b>Dépenses investissement</b>	<b>731 489.19</b>	<b>68 335.30</b>	<b>3 258 898.33</b>	<b>4 178 821.13</b>

### Recettes d'investissements : propositions 2021 :

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Chapitre	Propositions 2021
001 - Excédent antérieur reporté	
<b>021 - Virement de la section de fonctionnement</b>	<b>1 091 669.54</b>
024 - Produits des cessions	191 800.00
040 - Opérations d'ordre en section	33 240.90
041- Opérations patrimoniales	269 821.88
10 - Dotations Fonds divers réserves	1 084 222.70
13 - Subventions d'investissement	1 508 066.11
16 - Emprunt et dettes assimilées	
204 - Subvention d'équipement versées	
<b>TOTAL</b>	<b>4 178 821.13</b>

**Chapitre 021** : Virement de la section de fonctionnement (même somme qu'au chapitre 023 en dépenses de fonctionnement, page 41) : correspond à l'autofinancement.

**Chapitre 024** : Produit des cessions – ventes envisagées (terrains ou biens)

**Chapitre 040** : Dotations aux amortissements (même somme qu'au chapitre 042 en dépenses de fonctionnement, page 41).

**Chapitre 041** : Même somme qu'au chapitre 041 en dépenses d'investissement, page 42.

**Chapitre 10** : Fonds divers, exemple dons et legs, FCTVA, Taxe d'aménagement et réserves (financement du besoin d'investissement du compte administratif par prélèvement sur l'excédent global de fonctionnement)

**Chapitre 13** : Subventions d'investissement : subventions de l'Etat (DETR), de la Région, du Département ou d'autres entités, affectées à une dépense particulière.

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2021					
10222	FCTVA 2020			234 000.00	234 000.00
10226	Taxe d'aménagement			45 000.00	45 000.00
1068	Réserves			<b>805 222.70</b>	<b>805 222.70</b>
10251	Dons et legs en capital (amis de la chapelle)				0.00
<b>TOTAL Ch 10</b>					<b>1 084 222.70</b>
1323	Subvention CPS Bd Maritime (CD50)	268 971.00			268 971.00
1323	CPS (Département) Carrefour Boudet			45 214.00	45 214.00
1323	CPS (Département) Complément espaces détente inclusifs			35 000.00	35 000.00
1323	CPS Promenade Abbé Lebouteiller			80 000.00	80 000.00
1323	CPS solde pour voies douces			26 800.00	26 800.00
1323	Autel-Retable Eglise 15%				0.00
1323	Subvention Etude restauration généralisée CD50			2 254.00	2 254.00
1323	Subvention Travaux Eglise 15%			0.00	0.00
1323	Soutien aux activités Maritimes Abri SNSM	20 000			20 000.00
1323	Rectification mauvaise imputation antérieure			102 552.00	102 552.00
1322	Région CT3 Boulevard Maritime	238 741.00			238 741.00
1322	Région soutien aux abris SNSM	20 000.00			20 000.00
1322	Région CT3 Parking du Havre			38 400.00	38 400.00
1322	Région CT3 Carrefour Boudet			45 000.00	45 000.00
1322	Région CT3 Promenade Abbé Lebouteiller			60 000.00	60 000.00
1322	Région Fonds de concours Véh. Electriques			20 000.00	20 000.00
1328	Subvention étude généralisée Eglise DRAC			9 018.00	9 018.00
1328	DRAC Travaux église 40%			0.00	0.00
1328	DRAC Autel Retable			0.00	0.00
1328	DRAC Honoraires MO Eglise			6 000.00	6 000.00
1328	Fonds de concours SNSM Mairie LMA	10 000.00			10 000.00
1328	Fonds de concours SNSM Mairie PB/Mer	10 000.00			10 000.00
1328	Fonds de concours Le Cotentin Bâtiment S	50 000.00			50 000.00
1328	Fonds de concours le Cotentin Aménagement	20 385.00			20 385.00
1328	Fonds de concours SNSM pour abri	12 000.00			12 000.00
1328	Subvention EDF Gd Chantier	56 215.00			56 215.00
1328	Subventions Méthode Douce Def contre Mer			28 000.00	28 000.00
1328	Subvention Ecole Label Numérique			6 358.80	6 358.80

1328	LEADER Skate Park	40 000.00			40 000.00
1328	Le Cotentin : fonds de concours Voies douces			24 790.00	24 790.00
1328	Le Cotentin : Fonds de concours Espaces Détente			29 800.00	29 800.00
1328	DETR 2ème tranche menuises Centre EG			8 234.00	8 234.00
1328	DETR 2ème tranche relamping			7 583.00	7 583.00
1328	DETR Parking Valnotte	45 000.00			45 000.00
1328	DETR Sanitaire Ecologique	4 596.00			4 596.00
1328	DETR Voies Douces			20 100.00	20 100.00
1328	DSIL Véhicules Electriques			6 800.00	6 800.00
1328	DETR Promenade Abbé Leboutteiller			20 000.00	20 000.00
1328	DETR Place Teerminus			17 443.00	17 443.00
1328	DETR Abri SNSM	55 265.00			55 265.00
1328	Rectification mauvaise imputation antérieure			9 871.00	9 871.00
1347	Rectification mauvaise imputation antérieure			7 675.31	7 675.31
<b>13</b>	<b>Total Subventions</b>				<b>1 508 066.11</b>
24	Produit des cessions				191 500.00
	2*37000 terrains plage + 100 000 rue des écoles + 17500 Bien sans maître				0.00
	Reprise de matériel				300.00
<b>24</b>	<b>Total cessions</b>			<b>191 800.00</b>	<b>191 800.00</b>
040	Dotation aux amortissements			33 240.90	33 240.90
					0.00
	<b>Total 040</b>				<b>33 240.90</b>
<b>2031/041</b>	<b>Opérations patrimoniales</b>			<b>269 821.88</b>	<b>269 821.88</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts</b>				<b>0.00</b>
<b>021</b>	<b>Virement de la section de fonctionnement</b>				<b>1 091 669.54</b>
		<b>851 173.00</b>		<b>2 235 978.59</b>	<b>4 178 821.13</b>

La section d'investissement s'équilibre donc en dépenses et en recettes à hauteur de 4 178 821.13€.

Chapitre	Propositions 2021
001 - Solde exécution investissement reporté	924 906.51
10 - Remboursement TAM	8 438.03
13 - Subventions d'investissement	120 098.31
16- Remboursement d'emprunts	350 478.20
20 - Immobilisations incorporelles	138 115.94
204 - Subventions d'équipement versées	22 000.00
21 - Immobilisations corporelles	595 730.37
23 - Immobilisations en cours	1 696 758.89
26- Participation et créances rattachées	22 473.00
040 - Opération ordres (travaux en régie)	30 000.00
041- Opérations patrimoniales	269 821.88
<b>TOTAL</b>	<b>4 178 821.13</b>
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	
Chapitre	Propositions 2021
001 - Excédent antérieur reporté	
<b>021 - Virement de la section de fonctionnement</b>	<b>1 091 669.54</b>
024 - Produits des cessions	191 800.00
040 - Opérations d'ordre en section	33 240.90
041- Opérations patrimoniales	269 821.88
10 - Dotations Fonds divers réserves	1 084 222.70
13 - Subventions d'investissement	1 508 066.11
16 - Emprunt et dettes assimilées	
204 - Subvention d'équipement versées	
<b>TOTAL</b>	<b>4 178 821.13</b>

## Synthèse des projets importants financés :

<b>Construction ABRI SNSM</b>		
<b>Estimatif</b>		
Désignation	Entreprise	Montant HT
Montant marchés		291 825.12
Avenant n°1 SLC		3 645.00
Maîtrise d'œuvre	MONIN VIEL	24 200.00
Divers et imprévus		10 000.00
<b>TOTAL</b>		<b>329 670.12</b>
TVA		65 934.02
<b>Total TTC</b>		<b>395 604.14</b>
<b>FINANCEMENTS</b>		
Désignation	Financeur	Montant HT
DETR	État	55 265.00
Soutien activités	CD50	20 000.00
Fonds de concours	Mairie LMA	10 000.00
Fonds de concours	Mairie Port-Bail/Mer	10 000.00
Fonds de concours	Communauté Agglo	50 000.00
	CAC (aménagement extérieurs)	20 385.00
Fonds de concours	Région	20 000.00
Fonds de concours	SNSM	12 000.00
<b>TOTAL subventions</b>		<b>197 650.00</b>
<b>Reste à Charge TTC</b>		<b>197 954.14</b>
<b>FCTVA (N+1)</b>		<b>54 065.90</b>

<b>Parking déporté Valnotte</b>		
<b>Estimatif</b>		
Désignation	Entreprise	Montant HT
Estimatif département		297 113.43
<b>TOTAL</b>		<b>297 113.43</b>
TVA		59 422.69
<b>Total TTC</b>		<b>356 536.12</b>
<b>FINANCEMENTS</b>		
Désignation	Financier	Montant HT
DETR (en cours)	Etat	45 000.00
<b>TOTAL subventions</b>		<b>45 000.00</b>
FCTVA (N+1)		48 726.60
<b>Reste à Charge commune</b>		<b>262 809.51</b>

<b>Entrée de ville carrefour boudet</b>		
<b>Estimatif</b>		
Désignation	Entreprise	Montant HT
Montant maximum proposé au MO		150 000.00
Maîtrise d'œuvre	SA2E-LAAPS	7 720.00
Divers et imprévus		10 000.00
<b>TOTAL</b>		<b>167 720.00</b>
TVA		33 544.00
<b>Total TTC</b>		<b>201 264.00</b>
<b>FINANCEMENTS</b>		
Désignation	Financier	Montant HT
CPS	Département	45 214.00
CT	Région	45 000.00
<b>TOTAL subventions</b>		<b>90 214.00</b>
<b>Reste à charge TTC</b>		<b>111 050.00</b>
FCTAV (N+1)		27 506.08
<b>Reste à Charge commune</b>		<b>83 543.92</b>

<b>Aménagement parking du havre</b>		
<b>Estimatif</b>		
Désignation	Entreprise	Montant HT
Estimatif MO		127 274.80
Maîtrise d'œuvre 6.74%	SA2E - LAAPS	10 110.00
Divers et imprévus		10 000.00
<b>TOTAL</b>		<b>147 384.80</b>
TVA		29 476.96
<b>Total TTC</b>		<b>176 861.76</b>
FINANCEMENTS		
Désignation	Financier	Montant HT
CT	Région	38 400.00
<b>TOTAL subventions</b>		<b>38 400.00</b>
<b>Reste à charge TTC</b>		<b>138 461.76</b>
FCTVA (N+1)		24 171.11
<b>Reste à Charge commune</b>		<b>114 290.65</b>

<b>Aménagement de la Promenade Abbé LEBOUTEILLER</b>		
<b>Estimatif</b>		
Désignation	Entreprise	Montant HT
Estimatif étude urbanistique		591 910.00
Maîtrise d'œuvre		35 000.00
Divers et imprévus		10 000.00
<b>TOTAL</b>		<b>636 910.00</b>
TVA		127 382.00
<b>Total TTC</b>		<b>764 292.00</b>
FINANCEMENTS		
Désignation	Financier	Montant HT
CPS	Département	190 364.00
CT	Région	177 573.00
Etat	DETR	59 100.00
<b>TOTAL subventions</b>		<b>427 037.00</b>
<b>Reste à charge TTC</b>		<b>337 255.00</b>
FCTVA (N+1)		104 453.24
<b>Reste à Charge commune</b>		<b>232 801.76</b>

<b>Aménagement de la place Terminus</b>		
<b>Estimatif</b>		
Désignation	Entreprise	Montant HT
Montant	Eurovi	101 148.33
<b>TOTAL</b>		<b>101 148.33</b>
TVA		20 229.67
<b>Total TTC</b>		<b>121 378.00</b>
<b>FINANCEMENTS</b>		
Désignation	Financier	Montant HT
Etat	DETR	17 443.00
<b>TOTAL subventions</b>		<b>17 443.00</b>
<b>Reste à charge TTC</b>		<b>103 935.00</b>
<b>FCTVA (N+1)</b>		<b>16 588.33</b>
<b>Reste à Charge commune</b>		<b>87 346.67</b>